

Bailleul, Bar-le-Duc, Celles-sur-Belle, Hazebrouck,
Isigny-le-Buat, La Châtre, L'Argentière-la-Bessée,
Melle, Merville, Mortain-Bocage, Nevers,
Nozay, Nyons, Quiberon, Revigny-sur-Ornain,
Saint-Gaudens, Vaux-le-Pénil



Jeunes, travailleur·ses,
et habitant·es
d'un territoire rural

Habitat Jeunes dans
les bourgs et petites villes

Édito

Accueillir les jeunes de 16 à 30 ans dans les territoires ruraux, qu'ils ou elles soient en formation, en alternance, en recherche d'emploi ou déjà insérés professionnellement, reste un défi majeur pour les acteur·ices de terrain. Si la question du logement des jeunes en ville a, ces dernières années, retenu l'attention des pouvoirs publics, les réalités rurales peinent encore à émerger dans le débat public, malgré une précarité bien réelle, des parcours souvent discontinus, et une offre de logement fragmentée, pas toujours adaptée aux besoins des jeunes.

Et pourtant, les associations du réseau Habitat Jeunes sont bel et bien présentes dans ces territoires, parfois depuis longtemps. Elles y gèrent des résidences collectives, développent des logements diffus, organisent des services d'accompagnement, et contribuent à maintenir une vie sociale là où celle-ci se fragilise. Leur présence permet non seulement d'accueillir les jeunes, mais aussi de construire avec eux et elles des espaces de vie, d'engagement, et de circulation entre les mondes du travail, de la formation et de la vie quotidienne.

Ce livre s'inscrit dans la continuité de notre précédent ouvrage «Habitat Jeunes en quartier prioritaire de la politique de la ville», publié en 2024. Après avoir exploré l'habitat jeune dans les quartiers dits «populaires», nous nous penchons ici sur des territoires souvent perçus comme en retrait, à l'écart des grands centres de décision et de ressources. Là encore, le réseau Habitat Jeunes est actif. Présent depuis plusieurs décennies dans certains territoires, ou implanté plus récemment, il agit pour rendre possible une vie jeune dans ces espaces peu visibles des politiques publiques. Partout, les mêmes questions se posent : comment accueillir les jeunes dans de bonnes conditions ? Comment éviter qu'ils et elles ne quittent le territoire par défaut ? Comment leur permettre d'y revenir, d'y rester, ou d'y passer sans renoncer à leurs aspirations ?

Sans idéalisation, cet ouvrage donne à voir douze expériences d'habitat, qui témoignent à la fois de la créativité et des limites du secteur. Les équipes

engagées localement font preuve d'une réelle inventivité, mais doivent composer avec des financements incertains, des partenariats inégaux, des attentes multiples, et un cadre d'intervention souvent contraint. L'habitat devient alors bien plus qu'un simple logement : un outil de soutien, un espace de transition, un levier d'émancipation, mais aussi parfois une réponse fragile à des injonctions contradictoires.

Dans ces territoires où les jeunes sont peu nombreux·ses, ou peu visibles, les structures Habitat Jeunes jouent souvent un rôle de vigie : elles signalent une jeunesse qui, bien qu'installée en marge du récit dominant, est là, en mouvement, en attente d'ancrage, de liens, de reconnaissance. Les acteur·ices Habitat jeunes ne prétendent pas compenser toutes les inégalités territoriales, mais elles permettent de rendre possible des parcours, même discontinus.

À travers ces récits, ces portraits, ces photographies, nous posons une série de questions : Que signifie habiter une ruralité quand on est jeune aujourd'hui ? Quels liens entretient-on avec le territoire, quand celui-ci n'offre que peu de logements ou d'opportunités ? Comment les jeunes peuvent-ils et elles s'inscrire dans des territoires souvent pensés pour d'autres générations, d'autres temporalités ?

Ce livre ne cherche pas à imposer une lecture unique de l'habitat jeune en milieu rural. Il propose plutôt un regard attentif, une mise en lumière de réalités plurielles, souvent ignorées, parfois fragiles, mais toujours porteuses d'enjeux pour l'avenir des territoires. Car habiter, ici comme ailleurs, c'est plus qu'occuper un lieu : c'est produire du commun, se projeter et prendre sa part, même humble, dans la construction d'un espace national plus apaisé et plus pérenne que celui que nous offre l'actualité politique au jour le jour en cette année 2025.

Marianne Auffret,
directrice générale de l'Union
nationale pour l'habitat des jeunes
(UNHAJ)

Avant-propos

Autrefois définis par l'INSEE en opposition aux aires urbaines, les territoires ruraux disposent depuis 2020 de leur propre définition. Ils regroupent désormais les communes peu denses ou très peu denses. Cependant, la seule densité ne suffit pas à rendre compte de la diversité de ces territoires, dont les réalités géographiques, économiques et sociales sont multifformes et hétérogènes. C'est pourquoi une approche fonctionnelle, fondée sur le degré d'influence d'un pôle d'emploi, complète cette définition. Cette analyse permet de distinguer quatre grands types d'espaces ruraux, allant des espaces les plus isolés et faiblement peuplés jusqu'aux espaces les plus urbanisés. De son côté, l'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT) distingue quatre types de ruralités : résidentielles, productives, touristiques et les petites polarités.

Les territoires ruraux couvrent 90 % de la surface du territoire français et réunissent 88 % des communes et 33 % de la population, dont un tiers a moins de 30 ans¹. Près de 10 % des logements gérés par le réseau Habitat Jeunes y sont implantés, accueillant plus de 2 200 jeunes résident·es².

Longtemps qualifié·es d'invisibles et moins nombreux·ses que leur pair·es urbain·es, les jeunes ruraux·les focalisent moins l'attention. Lorsqu'ils et elles sont évoqué·es, c'est souvent à travers leurs difficultés : mobilité, accès au logement, à l'emploi ou aux services. Pourtant, bien que cette jeunesse affiche des caractéristiques spécifiques liées à l'environnement rural, elle partage de nombreux traits avec l'ensemble de la jeunesse et doit sans cesse s'adapter dans un contexte de précarisation croissante, où les enjeux de l'emploi et du logement s'entremêlent. La place et les choix – rester ou partir – des jeunes ont un impact déterminant sur l'avenir des territoires ruraux, leur présence constituant une ressource essentielle pour leur dynamisme local.

Chacune à leur échelle, les structures Habitat Jeunes offrent une réponse

concrète à ces enjeux, en proposant des solutions logement dans et hors les murs des résidences, étroitement ancrées dans les réalités territoriales. Historiquement développées en milieu urbain pour répondre à l'exode rural et à la reconstruction à la sortie de la Seconde Guerre mondiale, elles se sont aussi implantées en territoires ruraux, souvent à l'initiative d'acteur·ices locaux·les soucieux·ses de répondre aux besoins spécifiques des jeunes ruraux·les.

Au-delà du logement, elles proposent un accompagnement global favorisant la socialisation, l'insertion professionnelle et l'ancrage territorial. Par leur action quotidienne, les équipes défendent les valeurs de mixité sociale, soutiennent la capacité d'initiative des jeunes et tissent des liens avec les écosystèmes locaux : associations, élu·es, entreprises et habitant·es. Les structures Habitat Jeunes invitent à appréhender les territoires ruraux comme des espaces de transition, porteurs d'innovations sociales et pleinement acteurs des mutations contemporaines, tout en partageant avec les pouvoirs publics leurs observations sur les évolutions de cette jeunesse.

Cet ouvrage documente la présence et la diversité des solutions Habitat Jeunes déjà présentes dans ces territoires. Il s'appuie sur un groupe de travail réunissant une quarantaine d'adhérents de l'UNHAJ, qui a identifié les enjeux spécifiques des projets implantés en ruralité, notamment sur l'action socio-éducative, la diversification de l'offre de logements, la reconnaissance institutionnelle ou l'économie des structures. Réalisé tout au long de l'année 2025, cet ouvrage repose également sur l'implication de douze associations Habitat Jeunes de différentes régions, choisies pour leur représentativité des enjeux abordés par le groupe de travail. Pour chacune d'elles, des visites et entretiens ont été effectués auprès des directions, des équipes socio-éducatives, de soixante-deux jeunes résident·es et, dans certains cas, auprès d'élu·es et de partenaires locaux·les.

Les territoires ruraux ont connu une transformation lente et profonde, à la fois économique et sociale. Sur le plan économique, ils ont été marqués par la mutation du secteur agricole, la désindustrialisation et la montée d'une économie résidentielle et tertiaire dans les zones les plus attractives. Sur le plan social, ils ont perdu leur homogénéité d'origine. Le mouvement d'exode rural vers les villes s'est inversé dans certaines zones, avec l'arrivée de nouveaux-elles habitant-es attiré-es par la qualité de vie et les opportunités offertes par des espaces ruraux dynamiques.

Ainsi, en contraste avec l'image souvent réductrice et empreinte d'un sentiment de déclassement que l'on associe à ces territoires, nous voulons mettre en lumière leur diversité et leur richesse, en demeurant sur la ligne de crête : observer, analyser, décrypter mais aussi susciter les projets, donner envie. À travers des photographies et des récits au cœur des espaces vécus, nous souhaitons donner à voir des visages, des lieux et des histoires : celles des jeunes, des bâtiments et des dynamiques associatives qui les relient.

Alors que les territoires ruraux suscitent depuis quelques années un intérêt renouvelé, à la croisée d'enjeux sociaux, économiques et politiques, nous espérons montrer comment ces initiatives favorisent l'émancipation des jeunes et contribuent à faire de ces espaces des lieux de vie attractifs et vivants, soulignant ainsi l'importance du développement des projets Habitat Jeunes partout où les besoins s'expriment, y compris dans les ruralités.

Les défis de la jeunesse en milieu rural	7
Des structures au service des jeunes ruraux·les	21
La jeunesse au cœur des liens locaux	61
Répertoire des projets	79

ADPEP 36	Association départementale des pupilles de l'enseignement public de l'Indre	PVD QPV RSA	Petites villes de demain Quartier prioritaire de la politique de la ville Revenu de solidarité active
AIOA	Accueil, information, orientation et accompagnement	RSJA	Résidence sociale jeunes actif-ves
AIVS	Agence immobilière à vocation sociale	SCOP	Société coopérative de production
ALT	Aide au logement temporaire	SHAJ UFJT	Service Habitat Jeunes Union des foyers de jeunes travailleur-ses
ANCT	Agence nationale de la cohésion des territoires	UNHAJ	Union nationale pour l'habitat des jeunes
APAM	Association de prévention de l'agglomération melunaise	URHAJ	Union régionale pour l'habitat des jeunes
APL	Aides personnelles au logement	ZRR	Zone de revitalisation rurale
AQTA	Auray Quiberon Terre Atlantique		
ASE	Aide sociale à l'enfance		
BTP	Bâtiment et travaux publics		
BTS	Brevet de technicien-ne supérieur-e		
CAF	Caisse d'allocations familiales		
CAP	Certificat d'aptitude professionnelle		
CDI	Contrat à durée indéterminée		
CFA	Centre de formation d'apprenti-es		
CHRS	Centre d'hébergement et de réinsertion sociale		
CHU	Centre d'hébergement d'urgence		
CLEA	Contrat local d'éducation artistique et culturelle		
CLLAJ	Comité local pour le logement autonome des jeunes		
CMP	Centre médico-psychologique		
CNAF	Caisse nationale des allocations familiales		
CVS	Conseil de la vie sociale		
DSF	Diagnostic social et financier		
FJT	Foyer de jeunes travailleur-ses		
FRR	France ruralités revitalisation		
FSL	Fonds de solidarité logement		
GRETA	Groupeement d'établissements publics locaux d'enseignements		
HTH	Hébergement temporaire chez l'habitant-e		
ISE	Intervenant-e socio-éducatif-ves		
MDA	Maison des adolescent-es		
MFR	Maison familiale rurale		
MNA	Mineur-es non accompagnés-es		
MSA	Mutuelle sociale agricole		
OPH	Office public de l'habitat		
PIJ	Point info jeunes		
PJJ	Protection judiciaire de la jeunesse		
PLH	Plan local de l'habitat		
PME	Petite et moyenne entreprise		

Les défis de la jeunesse en milieu rural

Bien que les territoires ruraux ne forment pas une entité homogène, ils partagent un certain nombre de traits communs : un isolement géographique vis-à-vis des services publics, de la formation et de l'emploi, des difficultés de mobilité, ainsi qu'un recours limité aux droits existants. Ces réalités constituent autant d'obstacles concrets pour les jeunes habitant-es de ces territoires, et compliquent leur insertion sociale et professionnelle.

L'influence des territoires sur les perspectives des jeunes

Mobilité contrainte, parcours freinés

Les freins à la mobilité représentent sans aucun doute la difficulté la plus évoquée lors des entretiens. Ils se manifestent tant dans le discours des professionnel-les que dans le récit des jeunes résident-es. Cette contrainte s'exprime à double niveau : elle affecte non seulement la mobilité quotidienne des résident-es, mais aussi celle des équipes encadrantes, souvent limitées par les distances importantes entre les différentes structures au sein desquelles elles travaillent.

Les freins à la mobilité apparaissent comme un vecteur majeur de limitation des possibles pour les jeunes, dans une société où la capacité à se déplacer est particulièrement valorisée. La mobilité influe en effet fortement sur les trajectoires de passage à l'âge adulte. Elle conditionne l'accès à la formation, à l'emploi, mais aussi à de nombreux droits et, à ce titre, contribue à la construction des parcours de vie sociale, professionnelle et personnelle. Elle contraint l'accès aux services ou aux activités, mais affecte également la socialisation et l'autonomie.

Au quotidien, les jeunes résidant en territoires ruraux font face à des freins à la mobilité variés, qui peuvent se cumuler. Parmi les plus fréquents, on peut citer l'éloignement (distance/temps), l'inexistence ou l'insuffisance de l'offre de transports publics et le coût des déplacements.

Le foyer de jeunes travailleur-euses (FJT) La Passerelle à Vaux-le-Pénil est implanté dans une zone d'activités en périphérie de la ville. La faible desserte en transports en commun y limite fortement la mobilité des jeunes. Pour rejoindre Paris, ils et elles doivent d'abord gagner la gare RER de Melun, accessible uniquement par bus en une trentaine de minutes minimum. Se déplacer vers le centre-ville ou les communes voisines pose les mêmes difficultés. Il y a quelques années, les résident-es avaient adressé un courrier à la mairie pour demander un arrêt de bus et un passage piéton éclairé devant le FJT. Un arrêt a bien été installé, mais les bus y passent rarement, et seulement dans

un sens. La question de la sécurité se pose également : les alentours du bâtiment sont peu éclairés la nuit, ce qui décourage particulièrement les jeunes femmes à se déplacer. En l'absence de véhicule, beaucoup doivent recourir à des taxis pour faire leurs courses ou sortir. Ces dépenses, difficilement évitables, pèsent lourd dans leur budget.

Par ailleurs, dans certaines zones telles que Quiberon, les jeunes ne découvrent ou ne profitent des potentialités de leur territoire qu'en période touristique, lorsque les transports en commun circulent plus fréquemment, que les horaires sont élargis et que de nombreux lieux deviennent donc accessibles. Une fois la saison terminée et l'hiver arrivé, l'offre de transports se réduit, obligeant les jeunes à trouver d'autres solutions pour se déplacer.

Ces contraintes ont des effets très concrets : 68,5% des jeunes habitant en milieu rural pensent qu'ils ou elles pourraient répondre à plus d'offres de formation ou d'emploi s'ils ou elles n'avaient pas de problèmes pour se déplacer ; 37% ont dû refuser un travail ou une formation car ils ou elles ne pouvaient pas s'y rendre ; 21% ont dû abandonner un travail ou une formation parce qu'il était trop compliqué de s'y rendre³.

Johan, 23 ans, résident du foyer Constantin à Nyons :

Activité	Apprenti dans un restaurant à Nyons ; en formation à Aubenas 1 semaine par mois
Distance	90 km (Nyons-Aubenas)
Transport	co-voiturage avec un collègue pour l'apprentissage ; bus (Nyons-Montélimar) et train (Montélimar-Aubenas) pour la formation
Temps de trajet	3 h pour la formation
Horaires	Bus à 5 h 55 puis 40 minutes d'attente avant l'arrivée du train

Hugo, 20 ans, résident de la résidence L'Odyssée à Nozay :

Activité	Jardinier-paysagiste à Nantes en CDD
Distance	44 km (Nozay-Nantes)
Transport	Bus
Temps de trajet	2 h 30 / jour
Horaires	Bus à 5 h ; 2 h d'attente à la sortie du travail avant l'arrivée du bus

Louise, 27 ans, résidente de la résidence Bertrand Schwartz à Merville :

Activité	En recherche d'emploi, ancienne salariée dans une ressourcerie à Hazebrouck
Distance	16 km (Merville-Hazebrouck)
Transport	Bus
Temps de trajet	1 h / jour
Horaires	Bus à 7 h 11 puis 1 h 30 d'attente avant l'ouverture du travail

Dans ces conditions, la mobilité des jeunes se réduit souvent à des déplacements contraints, centrés sur des lieux proches et facilement accessibles depuis leur logement. Il en résulte un territoire restreint,



Nyons



Louise et Julie, Merville

parfois choisi par attachement au local, parfois subi par crainte, circonscrit à un périmètre précis où les déplacements restent fréquents mais toujours limités⁴. La façon dont les jeunes parviennent – ou non – à faire de la mobilité une ressource est alors déterminante dans leur parcours.

Ainsi, si certain·es jeunes trouvent un emploi ou une formation dans leur commune de résidence ou à proximité, cela ne constitue pas pour autant un gage d'émancipation. Dans bien des cas, le permis de conduire ainsi que l'usage d'un véhicule personnel restent la véritable clé de l'autonomie.

Or, les barrières à l'obtention du permis sont nombreuses, notamment pour les jeunes les plus en difficulté. Les freins ne sont pas seulement financiers : la complexité de l'examen et le besoin d'un accompagnement adapté à chaque situation personnelle jouent un rôle déterminant. Le coût constitue néanmoins une barrière majeure. En France, le prix moyen de l'examen et le besoin de conduire s'élève à environ 1600 €. Avec des heures de conduite supplémentaires et les réinscriptions en cas d'échec, la facture peut dépasser les 3 000 €⁵. Les jeunes les plus en difficulté payent ainsi souvent le prix le plus élevé pour obtenir leur permis, en argent, en temps et en énergie.

Jérôme, 22 ans, résident du FJT La Passerelle à Vaux-le-Pénil :

Électricien de formation, Jérôme a récemment obtenu son permis de conduire. Faute de moyens, il ne peut pas investir dans une voiture et dépend donc des transports en commun, qu'il juge « vraiment peu fiables et contraignants ». Il enchaîne les petites missions et, lorsque celles-ci l'amènent dans les départements voisins, il n'a d'autre choix que de prendre le bus. « Les transports commencent souvent très tôt, donc je prends les premiers bus pour être à l'heure au travail. Pour moi, dormir dans les transports, c'est tout à fait normal. » Jérôme rêve de stabilité mais peine à trouver un employeur sans être véhiculé. Comme il le résume, « Sur Vaux-le-Pénil, je ne trouve pas d'emploi. Quand tu es électricien sans voiture, tu ne sers à rien, on te demande de bouger partout, y compris la nuit, ce n'est pas envisageable. »

Natacha, 22 ans, résidente du Logis des jeunes des Écrins à L'Argentières-la-Bessée :

Originaire de la Martinique, Natacha est arrivée il y a 2 ans à Briançon pour suivre une formation d'auxiliaire de puériculture. Faute de logements disponibles et accessibles sur place, elle a choisi de résider au Logis des jeunes des Écrins, situé à L'Argentières-la-Bessée, à une quinzaine de kilomètres de son centre de formation. Pour s'y rendre facilement et ne pas dépendre des transports en commun, elle a tenté de passer le permis de conduire, mais son expérience avec sa monitrice s'est révélée difficile. « Il n'y a que deux auto-écoles sur L'Argentières et Briançon, elles sont surbookées. J'étais dans un processus pour le passer mais j'ai lâché, ça ne se passait pas bien avec mon ancienne monitrice. Je n'ai pas eu d'aides financières pour le passer, je ne suis pas éligible auprès de la mairie car trop âgée, à 22 ans. » Grâce au FJT, elle a rencontré Angéline, une autre résidente

également en formation à Briançon, avec qui elle a pu covoiturer. Devenues amies, les jeunes filles travaillent aujourd'hui toutes les deux à la crèche de L'Argentières-la-Bessée et continuent de covoiturer pour faire leurs courses le week-end.

Pour les équipes aussi, la mobilité est un enjeu majeur. Se déplacer entre les résidences, accompagner les jeunes vers des activités ou accéder à certains services représente à la fois un coût et un frein. Même si la plupart des structures, comme le service Habitat Jeunes (SHAJ) Mont Saint-Michel Normandie ou l'association Action Éducative dans les Hauts-de-France intègrent ces dépenses dans leur modèle économique, les temps de trajet restent un défi quotidien.

Marion Costa et Nastassia Mirat, intervenantes socio-éducatives (ISE) au FJT La Passerelle à Vaux-le-Pénil :

Marion et Nastassia soulignent l'éloignement des lieux culturels et de loisirs, qui limite l'organisation de sorties pour les résident·es. « Il n'y a pas d'offre culturelle ou de loisirs dans le coin pour organiser des sorties pour les jeunes. On a déjà fait la Cité des Sciences et Disneyland, ce qui avait bien marché, mais c'était à plus d'une heure de trajet. Organiser des choses en fin de journée est impossible, le trajet décourage les jeunes qui rentrent du travail. La plupart des choses sont donc organisées au sein de la résidence, mais c'est plus difficile de mobiliser le collectif ! »

Formations éloignées, emplois limités

Au-delà des problématiques de mobilité, les jeunes font aussi face à des freins sociaux et économiques. Ceux-ci se traduisent notamment par des difficultés d'accès à la formation et à l'emploi. Les résident·es de FJT situés en territoires ruraux, en plus de rencontrer les mêmes difficultés que l'ensemble des primo-entrant·es sur le marché du travail – taux de chômage, d'emplois précaires et de sous-emploi plus élevés que la moyenne –, cumulent souvent un faible niveau de diplôme et une situation précaire : seul·es 12 % atteignent le niveau bac+3 contre 18 % dans les territoires urbains, à peine 6 % sont en contrat à durée indéterminée (CDI) contre 10 % et 16 % gagnent entre 177 et 488 € contre 11 %⁶.

Les difficultés d'accès à l'emploi tiennent principalement à l'éloignement géographique des établissements d'enseignement supérieur. En France, l'offre de formation est fortement marquée par une spécialisation territoriale : les métropoles concentrent les filières les plus prestigieuses et les cursus longs, tandis que les territoires ruraux et les petites ou moyennes villes proposent surtout des formations courtes et professionnalisantes⁷. Celles-ci sont le plus souvent dispensées dans des lycées publics ou privés (brevet de technicien·ne supérieur·e, BTS) ou des centres de formation d'apprenti·es (CFA). Les maisons familiales rurales (MFR) offrent aussi des alternatives aux jeunes vivant dans les zones les plus isolées, même si les formations post-bac y restent peu nombreuses. Alors que les jeunes des métropoles peuvent trouver, dans un rayon de moins

⁴ Agir auprès de la jeunesse en milieu rural, INJEP, novembre 2024
⁵ Mission d'évaluation de politique publique : La mobilité géographique des travailleurs, rapport n° 2015-095-R, IGAS, janvier 2016

⁶ Observatoire UNHAJ
⁷ Jeunes rurales et enseignement supérieur : des choix sous contraintes, édubref n° 16, Marie Lauricella, juin 2023



Isigny-le-Buat



Bailleul

de 30 minutes, plusieurs centaines d'organismes de formation, celles et ceux résidant au sein des petites villes ou des zones rurales sont généralement contraint·es de s'éloigner de leur domicile pour y accéder⁸.

Aline Girod, directrice du foyer Constantin à Nyons :

À Nyons, l'offre de formation repose principalement sur le lycée général de la commune. « **Aujourd'hui, les CFA se tournent de plus en plus vers les grandes villes : Avignon, Carpentas, Valence...** Ici, on accueille 60 % d'apprenti·es mais uniquement sur leur temps d'entreprise. Depuis 2 ans, on commence à accueillir des étudiant·es venu·es faire le seul BTS de Nyons, "gestion de la petite et moyenne entreprise (PME)", proposé au lycée de la ville, mais ce n'est jamais leur premier choix sur Parcoursup. L'internat que propose le lycée est uniquement à destination des lycéen·nes, c'est pour cette raison qu'on les accueille au FJT. » La plupart des jeunes apprenti·es accueilli·es au foyer doivent ainsi effectuer plusieurs heures de transports pour se rendre à leur formation lorsqu'ils et elles ne sont pas en entreprise.

Ces obstacles entraînent une sous-qualification des jeunes des milieux ruraux, qui peut pénaliser l'accès à un emploi, plus rare et exigeant, et augmenter les risques de précarisation. Il y a là une sorte de cercle vicieux car l'accès à une offre de formation diversifiée détermine largement les opportunités professionnelles des jeunes sur ces territoires.

Emmanuel Benoist, directeur de la résidence Le Venasque à Saint-Gaudens :

« **Les jeunes arrivant sur le territoire poursuivent rarement des études supérieures : peu accèdent au BTS et la plupart s'arrêtent aux niveaux de qualification les plus bas. Le revenu moyen des jeunes est de 600 € par mois, contre 1200 € à Blagnac. Les perspectives sont quasiment inexistantes pour les jeunes qualifié·es dans le secteur tertiaire. Les opportunités d'emploi se limitent surtout au secteur du bâtiment, à l'intérim et aux quelques restaurants du coin. Il y a une grosse usine sur le territoire, Fibre excellence⁹, mais elle attire très peu de jeunes car elle propose surtout des contrats d'intérim ou des postes d'ingénieur·es. Le maire souhaite redynamiser le territoire, mais les ressources manquent. La configuration économique actuelle laisse peu de place à une amélioration, et les jeunes travailleur·ses désertent peu à peu la région depuis 2005.** »

Ainsi, le poids des jeunes parmi la population rurale est faible et tend à diminuer. Entre 15 et 17 ans, plus du tiers d'entre elles et eux vivent encore dans ces territoires avec leurs parents, mais ils et elles ne sont plus que 24 % dans la tranche des 18-22 ans : environ un·e jeune sur 10 quitte alors le rural, le plus souvent pour poursuivre des études supérieures. À partir de 23 ans, avec l'entrée dans la vie active, la proportion de jeunes habitant en milieu rural repart à la hausse, sans toutefois retrouver les niveaux observés chez les mineur·es. Certain·es choisissent de rester en zone urbaine pour y trouver un emploi, tandis

⁸ Troisième rapport du comité scientifique de l'évaluation de plan d'investissement dans les compétences, Dares, novembre 2022

⁹ Usine de production de pâte à papier

que d'autres retournent dans leur territoire d'origine. Après 25 ans, 29 % des jeunes résident dans l'espace rural¹⁰, contre 60 % dans l'espace métropolitain.

Tiffany, 22 ans, résidente d'une tiny house à Revigny-sur-Ornain : Originaire du nord de la Meuse et très attachée à son territoire de naissance, Tiffany a dû partir à Tours pour suivre une licence professionnelle en "médiation scientifique et éducation à l'environnement", proposée par seulement une dizaine d'universités en France. « J'étais réticente à l'idée d'aller à Tours, j'avais peur que la nature me manque. Finalement, ça m'a fait du bien de partir, j'ai pu comparer l'urbain et le rural. Aujourd'hui, je sais que je veux rester dans la région : la campagne me manquait et les coûts de trajet entre Tours et ici étaient trop importants. » Sa formation terminée, elle est revenue dans la Meuse pour effectuer un stage auprès de l'association Meuse Nature Environnement, qu'elle a eu beaucoup de mal à décrocher. Passionnée de randonnée et de photographie animale, Tiffany sait que le milieu rural lui correspond : « Je m'y sens bien, la création de liens est souvent plus simple et spontanée. »

Un accompagnement socio-éducatif qui compense les carences territoriales

Droits restreints, équipes mobilisées

Dans les territoires ruraux, l'accès aux droits – et donc aux équipements et services publics essentiels – constitue un enjeu majeur, pour l'ensemble de la population et pour les jeunes en particulier. 84 % des communes rurales ne disposent pas d'un niveau de services et d'équipements suffisant pour répondre aux besoins quotidiens de leurs habitant·es, alors qu'aucun centre urbain n'est concerné par cette situation¹¹. Ce déséquilibre s'explique notamment par la fermeture de services publics amorcée à la fin des années 1980 (sous-préfecture, France Travail, organismes de sécurité sociale...), puis par la réduction de l'accueil physique en territoires ruraux. Ainsi, en dépit du développement des maisons France services et de la dématérialisation des démarches administratives, l'éloignement de certains équipements et services de proximité affecte particulièrement les jeunes. Cette configuration territoriale, combinée aux difficultés précédemment évoquées, peut en effet conduire à un accès limité aux droits et favoriser le non-recours. Elle représente un défi majeur pour les structures Habitat Jeunes, qui dépendent fortement de ces services et équipements, à la fois comme ressources pour les jeunes et comme appui pour les équipes socio-éducatives.

Ispahan, 22 ans, et Shaheen, 3 ans, résident·es du FJT La Passerelle à Vaux-le-Pénil : Ispahan a quitté son emploi en boulangerie pour s'occuper de son fils Shaheen, en situation de handicap. Avant de se consacrer

¹⁰ Qui sont les jeunes ruraux ? Caractéristiques sociodémographiques, Chantal Brutel, Fiches Repères, n° 45, INJEP, juin 2019

¹¹ Pauvreté et conditions de vie des jeunes dans le monde rural : comment adapter les réponses institutionnelles ?, rapport n° 2024-001-R, IGAS, novembre 2024

entièrement à lui, elle l'accompagnait chaque matin à l'école à pied. Elle raconte « Je payais un abonnement Navigo, mais aucun bus ne dessert la résidence. Je faisais donc près d'une heure de marche aller-retour chaque jour avec la poussette, en longeant des routes dangereuses où les piétons ne sont pas pris en compte. » Aujourd'hui, Ispahan consacre ses semaines aux déplacements à Paris pour les soins médicaux spécifiques de son fils. Chaque trajet lui demande en moyenne quatre heures entre le RER et les bus souvent bondés, un parcours qu'elle doit effectuer au moins deux fois par semaine.

À La Châtre, certaines institutions essentielles font défaut. France Travail, par exemple, n'y est pas implanté. Les jeunes de la résidence dépendent de l'agence d'Argenton-sur-Creuse, située à une quarantaine de kilomètres. Autrefois accessible via un unique bus hebdomadaire sur réservation – aujourd'hui supprimé –, cette agence n'est désormais atteignable qu'en passant par Châteauroux. L'accès aux services de santé est lui aussi fortement contraint. La seule maison médicale de la commune est saturée, aucune autre structure de proximité n'existe, et les jeunes, souvent sans véhicule, n'ont pour alternatives que la téléconsultation ou le recours au 15 le dimanche en cas d'urgence. Le suivi psychologique se révèle tout aussi difficile. Les délais atteignent 5 à 6 mois pour un rendez-vous à la Maison des adolescent·es (MDA), tandis que seul·es deux psychologues libéraux·les, non conventionné·es dans le dispositif national Mon soutien psy¹², exercent sur le territoire.

Or, la santé mentale des jeunes vivant en milieu rural est particulièrement fragile : 76 % d'entre elles et eux déclarent avoir traversé des périodes intenses de stress, nervosité ou anxiété, 49 % ont connu des épisodes dépressifs et 35 % ont déjà eu des pensées suicidaires¹³. Il ne s'agit pas tant d'une spécificité liée à la ruralité qu'une corrélation avec des conditions sociales, même si les jeunes de ces territoires – en particulier les plus précaires – présentent des vulnérabilités spécifiques liées à l'isolement géographique. Les relations sociales constituent en effet un facteur de protection majeur face aux problèmes de santé mentale.

Ce constat est unanimement partagé par les équipes des structures Habitat Jeunes rencontrées. La santé mentale des jeunes constitue pour elles une préoccupation constante. Dans ce contexte, les intervenant·es socio-éducatif·ves jouent un rôle essentiel. Ils et elles accompagnent les jeunes en travaillant à lever les freins – qu'ils soient géographiques, sociaux ou culturels – qui entravent leur autonomisation.

Estelle Debaudre, responsable socio-éducative de la résidence Pasteur à La Châtre : Estelle constate depuis quelques années une aggravation de la santé mentale des jeunes, « beaucoup ne dorment plus ». Lors de la journée départementale de prévention du suicide, elle a organisé une journée thématique dédiée à cette problématique. « Ce temps collectif a permis à de nombreux·es jeunes de témoigner de leurs difficultés

¹² Dispositif qui propose jusqu'à 12 séances d'accompagnement psychologique entièrement remboursées chez un psychologue partenaire

¹³ Jeunesse et mobilité : la fracture rurale, Félix Assouly, Salomé Berlioux et Victor Delage, Rura et Institut Terram, mai 2024

personnelles.» Fort de ce succès, l'évènement sera reconduit l'an prochain, avec la participation d'une psychologue agréée.

Coline Voiron, conseillère en économie sociale et familiale au Logis des jeunes des Écrins à L'Argentière-la-Bessée :

Les équipes de la résidence collaborent étroitement avec la MDA et sollicitent ponctuellement le centre médico-psychologique (CMP), notamment l'équipe mobile psy-précarité, composée de professionnel·les de santé (médecins psychiatres, infirmier·es, cadres de santé, etc.) Ces services représentent une ressource précieuse, que ce soit pour obtenir des conseils ou organiser des interventions ponctuelles auprès des jeunes. Sans eux, l'offre locale apparaît très limitée. Comme le souligne Coline, **« La majorité des structures locales s'adressent aux personnes âgées ou aux jeunes enfants. Il n'existe pas vraiment d'espace convivial où les jeunes pourraient se retrouver, sauf un seul l'été. L'absence d'équipements sportifs en est une illustration concrète : il n'y a aucune salle de sport à L'Argentière, la plus proche se trouve à Briançon, ce qui la rend inaccessible pour celles et ceux qui n'ont pas le permis de conduire. C'est le cas de Natacha, une jeune résidente, qui pratiquait la boxe avant d'arriver et a dû arrêter faute de moyen de transport. »**

Par ailleurs, pour compenser les insuffisances en termes d'accès aux équipements, services publics et droits, les équipes des structures Habitat Jeunes sont parfois contraintes, bien que cela ne fasse pas partie de leurs missions, à assurer elles-mêmes - ou à trouver des partenaires pour le faire - le transport des jeunes vers leur lieu de travail ou leurs rendez-vous médicaux.

C'est notamment le cas de l'association Action Éducative, où les équipes socio-éducatives s'organisent quotidiennement afin que les jeunes des résidences de Bailleul, Hazebrouck et Merville puissent accéder aux mêmes services. À Hazebrouck, seul·es quatre jeunes ont le permis de conduire et trois disposent d'un véhicule. Les autres doivent recourir au covoiturage ou effectuer de longs trajets à pied. Pour les soutenir, les équipes assurent régulièrement des déplacements. Elles accompagnent les jeunes aux activités, interviennent en cas d'urgence, et prennent en charge celles et ceux qui se retrouvent bloqué·es dans leurs démarches médicales ou administratives, compensant ainsi l'absence de transports publics. Cette implication en matière de mobilité représente toutefois un coût logistique important : l'équipe parcourt jusqu'à 2 500 km par mois.

Réseaux limités, horizons élargis

Au-delà des déplacements liés à l'emploi, la formation ou les services, la mobilité contribue au processus de sociabilisation des jeunes et à la construction de leur identité. Elle leur permet de s'émanciper et d'apprendre à trouver leur place dans l'espace public. Or, la distance peut empêcher ou limiter la vie sociale. Lorsque les espaces du quotidien – logement, emploi, formation, activités – sont dispersés, les jeunes entretiennent souvent un rapport ponctuel aux autres et disposent d'un réseau social limité, en grande partie à cause des difficultés de mobilité. Cela se vérifie à Nevers, où les bus ne circulent que de 6 h 30 à 19 h, ce qui restreint considérablement



les possibilités de vie sociale en soirée. Les sociabilités des jeunes en milieu rural dépendent fortement de la proximité.

Ibrahim, 20 ans, résident de la résidence Habitat Jeunes Les Loges à Nevers :
« Le soir ou le week-end, y'a pas grand-chose à faire, c'est trop tranquille. »

Raphaël, 26 ans, résident de la résidence Habitat Jeunes Les Loges à Nevers :
« Moi je préférerais vivre en centre-ville, car il y a plein de loisirs différents et de choses à faire ». Néanmoins, il souligne que le FJT peut être un bon moyen de rencontrer d'autres jeunes : « L'avantage du foyer c'est qu'ici tu rencontres tout le temps du monde. »

En outre, le fait d'être contraint·es dans leurs déplacements peut être vécu comme anxiogène par les jeunes des territoires ruraux. Dans une société où la mobilité est fortement valorisée, être empêché·e de se déplacer peut en effet être perçu comme un signe « d'impuissance sociale »¹⁴.

Les équipes rencontrées soulignent également que certain·es jeunes, du fait des contraintes territoriales évoquées et de leur milieu d'origine, rencontrent davantage de difficultés dans leurs parcours. Si la majorité du public accueilli en structure Habitat Jeunes est composée de jeunes relativement autonomes aux trajectoires diverses, d'autres arrivent avec des besoins plus spécifiques. La plupart des structures accueillent surtout des jeunes venu·es d'ailleurs, installé·es sur place pour des raisons souvent professionnelles. Elles hébergent aussi, dans des proportions variables selon les territoires, des jeunes locaux·les. Ce sont souvent ces dernier·es qui rencontrent les situations les plus complexes : souvent issu·es de milieux populaires ou précarisés et vivant depuis toujours à distance des centres urbains, ils et elles arrivent en FJT avec des parcours marqués par des ruptures familiales, des interruptions de formation, un réseau social parfois limité ou un accès plus restreint aux services.

À Saint-Gaudens, les équipes observent que les jeunes originaires du territoire présentent des besoins spécifiques, différents de celles et ceux qui viennent temporairement pour y faire un stage, une alternance ou une formation.

À La Châtre ou à Guéret, où respectivement 25 % et 33 % des jeunes accueilli·es viennent des communes alentours, beaucoup n'ont jamais quitté leur territoire et peinent parfois à se projeter dans des parcours qui les amèneraient à partir, même temporairement. Seul·es 18 % des jeunes ruraux·les issu·es des milieux les plus modestes estiment avoir la possibilité d'intégrer une grande école, contre 37 % de leurs homologues urbain·es¹⁵. Le FJT constitue alors un espace ressource qui leur permet d'élargir progressivement leurs perspectives, tout en bénéficiant d'un cadre sécurisant.

Patricia Goska, directrice de l'association Fol 23 à Guéret :

Le FJT de Guéret accueille de nombreux·ses jeunes venant des petites communes alentours, désireux·ses de se rapprocher des bassins d'emploi. « Ici on accueille des jeunes du territoire qui sont invisibles. La plupart cumulent de nombreuses difficultés (scolaires, addictions...) et passent sous les radars des politiques publiques car ils et elles ne quittent pas le territoire pour leurs études. Dans la ruralité, il y a une super qualité de vie mais le territoire n'est pas stimulant. Si tu n'as pas eu la chance de sortir et d'expérimenter autre chose, tu n'as pas de mobilité "psychologique". Certain·es ont peur de partir de la Creuse. Alors ici, on les pousse, on leur montre que changer d'environnement est possible. »

¹⁴ Les difficultés de transport : un frein à l'emploi pour un quart des jeunes, Nelly Guisse, Sandra Hoibian, Sophie Lautié, Francine Labadie, Joaquim Timoteo et Thibaut de Saint Pol, Analyses et Synthèses, n° 6, INJEP, octobre 2017

¹⁵ L'accès des jeunes des territoires ruraux à l'enseignement supérieur : l'exemple du Grand Est et de la Bourgogne-Franche-Comté, Rapport public annuel, Cour des Comptes, mars 2025



Des structures au service des jeunes ruraux·les

En milieu rural, la question résidentielle constitue un enjeu central. Elle conditionne directement les parcours des jeunes, confortant les projets Habitat Jeunes dans leur mission fondamentale de loger les jeunes. Pour autant, les structures ne se limitent pas à leur fournir un toit. Nées le plus souvent d'initiatives locales pour répondre à des besoins précis, elles inscrivent leur action dans une démarche d'accompagnement global, essentielle à la construction de l'autonomie et à l'émancipation des jeunes. En combinant logement et services adaptés aux réalités rurales – insertion professionnelle, vie quotidienne, participation sociale –, elles offrent des réponses complètes qui placent le logement au cœur du projet, mais toujours en lien avec un accompagnement.

Des solutions logement pour faciliter l'installation des jeunes sur les territoires

Développer les résidences pour loger les jeunes

Les caractéristiques du parc de logements en milieu rural influencent directement les conditions de vie des jeunes. La ruralité se distingue par la prédominance de la maison individuelle, la rareté du locatif – et plus encore du logement social – ainsi que par l'absence quasi totale de petites typologies, qui seraient plus adaptées aux besoins des jeunes. Dans le parc privé, une part importante du bâti, ancien et parfois vétuste, souffre de défauts d'isolation et se révèle énergivore. Dans certains territoires marqués par une forte saisonnalité touristique ou l'attractivité d'un environnement spécifique, la présence importante de résidences secondaires réduit encore l'offre disponible. En conséquence, de nombreux·ses jeunes se trouvent contraint·es dans leurs possibilités de parcours résidentiel, rendant complexes les processus de décohabitation.

De surcroît, les jeunes logé·es en territoires ruraux se heurtent souvent au phénomène de la triple résidentialisation¹⁶. Ils et elles doivent jongler entre le domicile familial, le lieu de résidence et celui de formation, ce qui peut impliquer l'accès à plusieurs logements successifs ou simultanés. Cette situation alourdit la charge financière des jeunes, d'autant plus lorsque le soutien parental est limité, voire inexistant en cas de rupture familiale. Or, les dispositifs de sécurisation locative – à l'image de la garantie Visale – demeurent insuffisants : ils sont peu sollicités par les jeunes, complexes dans leurs démarches

¹⁶ *Pauvreté et conditions de vie des jeunes dans le monde rural : comment adapter les réponses institutionnelles ?*, rapport n° 2024-001-R, IGAS, novembre 2024

et parfois refusés par les bailleurs¹⁷. Dès lors, le manque de ressources enferme de nombreux·ses jeunes dans un cercle vicieux : sans ressources, pas de logement ; sans logement, pas d'emploi.

Face à l'inadaptation du parc résidentiel aux besoins des jeunes, les solutions Habitat Jeunes se sont imposées comme une véritable alternative. Elles répondent à la fois aux attentes des jeunes en quête de logement et aux besoins des entreprises locales, en facilitant le recrutement et l'installation de jeunes travailleur·ses. Toutefois, dans les territoires ruraux, l'offre demeure encore insuffisante : les capacités sont rapidement saturées, un phénomène accentué par le maintien de certain·es résident·es sur des durées longues, faute d'autres solutions disponibles.

La création de résidences Habitat Jeunes est souvent impulsée par les élu·es, les entreprises ou encore les centres de formation. C'est le cas à Bar-le-Duc, Nozay et Nyons.

À Bar-le-Duc, l'association Accueil des Jeunes a vu le jour en 1969 pour pallier le manque de logements apparu avec le boom économique local. Si les élu·es avaient identifié ce besoin, ce sont surtout les employeur·ses qui ont porté le projet, soucieux·ses de faciliter l'arrivée d'une main-d'œuvre jeune sur le territoire.

À Nozay, le projet de résidence a émergé à la fin des années 1990 face à la menace de départ de deux centres de formation agricoles, faute d'internat. Pour maintenir cette offre sur le territoire, les élu·es ont sollicité l'Union régionale pour l'habitat des jeunes (URHAJ) Pays-de-la-Loire afin de concevoir une solution adaptée. L'étude menée a révélé un déficit d'une centaine de logements pour jeunes, dans un parc composé à 76 % de T4 et plus. La résidence L'Odyssée, ouverte en 2003, a bénéficié dès son origine du soutien des CFA agricoles grâce à une convention de partenariat. Pour autant, elle n'a jamais été pensée comme un simple internat, mais comme une solution ouverte à l'ensemble des jeunes en décohabitation.

À Nyons, la Maison Constantin, créée en 1992, reste aujourd'hui la seule offre de logements pour jeunes de la vallée de la Drôme-Vaucluse, les FJT les plus proches étant situés à Avignon et Valence. L'initiative avait pour but de répondre aux besoins liés au centre de formation des Baronnies, depuis fermé. Aujourd'hui, la résidence propose 33 places (19 en FJT, 3 appartements en centre-ville et une colocation de 6 chambres). Elle porte désormais un nouveau projet à Buis-les-Baronnies, où les entreprises signalent depuis plusieurs années leurs difficultés à recruter en raison du manque de solutions logement.

Ces trois exemples montrent comment les résidences Habitat Jeunes s'adaptent aux besoins locaux : soutenir la formation et l'installation des jeunes à Nozay et Nyons, ou favoriser leur maintien et leur insertion sociale et professionnelle à Bar-le-Duc.

Lydia, 30 ans, résidente de la résidence Pasteur à La Châtre :

Lydia, originaire d'Île-de-France, effectue depuis février 2025 un stage de six mois au sein de l'entreprise Fenwal¹⁸, dans le cadre de son master à l'Université Paris Nanterre. Attirée par l'idée de s'éloigner

de son environnement habituel, elle a été d'autant plus motivée à venir que son logement était réservé à la résidence Pasteur, grâce à une convention passée avec l'entreprise.

Dans de nombreux territoires ruraux à forte vocation touristique, l'économie saisonnière, génératrice d'emplois, accentue la pression sur le logement des jeunes. À Quiberon, le phénomène est particulièrement marqué : 66 % des habitations sont des résidences secondaires¹⁹. La commune, qui compte 4 600 habitant·es à l'année, voit sa population grimper à près de 50 000 personnes chaque été²⁰. S'y ajoute une situation de presqu'île et de port de départ pour les îles bretonnes, complexifiant l'accessibilité de cette petite ville en haute saison. Cette situation fragilise l'accès des jeunes à un logement adapté et a conduit la collectivité à en faire un axe prioritaire de son action. Le logement jeune est ainsi inscrit dans le plan local de l'habitat (PLH) 2024-2029, et la communauté de communes Auray Quiberon Terre Atlantique (AQTA) s'est dotée de la compétence logement afin de renforcer cette politique. Déjà présente et identifiée sur l'ouest de la Bretagne, l'association Agora Services a pu s'implanter plus facilement sur la commune. Dans ce contexte, la résidence Habitat Jeunes de Quiberon, ouverte en 2020 avec un fort soutien de l'AQTA, s'impose comme une réponse indispensable. En haute saison, les équipes reçoivent jusqu'à 200 demandes dès le mois de mai, pour une capacité de seulement 21 places. Afin de préserver la diversité des parcours et des profils accueillis, elles ont fait le choix de ne pas signer de conventions exclusives avec les écoles de voile ou les entreprises locales, privilégiant ainsi le brassage des jeunes venant d'horizons variés.

Nadège Paquier, responsable de la résidence Habitat Jeunes à Quiberon, et Sophie Fauvellièr, directrice du pôle logement chez Agora Services :

« À Quiberon, le logement constitue très souvent une condition préalable à l'embauche : de nombreux·ses jeunes nous sollicitent en expliquant que leur recrutement est conditionné à la possibilité de se loger. La situation est d'autant plus complexe que la garantie Visale saisonnier·es ne s'applique pas aux jeunes quiberonnais·es²¹. Depuis l'ouverture de la résidence, nous accueillons en moyenne une cinquantaine de jeunes par an, aux profils variés : ingénierie maritime, école de pêche et de voile, certificat d'aptitude professionnelle (CAP) coiffure, bâtiment et travaux publics (BTP), office du tourisme, métiers de la mer, journalisme... Si la fermeture de nombreux restaurants en hiver entraîne une baisse des demandes, la résidence Habitat Jeunes demeure indispensable : elle soutient l'économie locale, offre une réponse concrète aux employeur·ses et reste utile même en basse saison. »

À L'Argentière-la-Bessée, le poids du tourisme et la pression liée à la location saisonnière compliquent fortement l'accès au logement

17 Logement des jeunes : une urgence sociale !, CNH et COJ, janvier 2025

18 Entreprise spécialisée dans les domaines du prélèvement, du traitement et de la transformation du sang

19 INSEE

20 Ibid

21 La garantie Visale saisonnier·es est un dispositif d'Action Logement permettant aux travailleur·ses saisonnier·es de présenter un garant fiable à un bailleur qui sera assuré de percevoir son loyer si le ou la locataire saisonnier·e n'est pas en mesure de le payer temporairement, mais elle ne s'applique pas lorsque la commune de résidence coïncide avec celle de l'emploi



Saint-Gaudens



Bar-le-Duc

des jeunes. L'essor des offres de type Airbnb, favorisé par la proximité des stations de ski et des activités de montagne, réduit considérablement les possibilités de location à l'année. Déjà limité, le parc social ne parvient pas à absorber la demande. De nombreux·ses jeunes prolongent ainsi leur séjour au FJT, parfois bien au-delà de la durée prévue pour leurs études ou leur formation. À leur sortie, certain·es en viennent même à envisager des alternatives comme l'achat d'un van aménagé, faute d'offre locative stable. Le foyer est dès lors un véritable filet de sécurité : il permet aux jeunes de rester sur le territoire malgré la tension du marché, tout en offrant un cadre collectif et un accompagnement qui compensent, au moins en partie, l'absence de logement autonome.

Diversifier l'offre résidentielle pour répondre aux besoins précis
Extrait de la motion d'orientation 2004 – 2006 de l'Union des foyers de jeunes travailleur·ses (UFJT) :

« Sur un territoire, tous·tes les acteur·ices doivent s'engager en faveur de l'habitat des jeunes. C'est en se fondant sur l'analyse de la demande que doit être soutenu, développé et diversifié le parc existant et proposée une offre collective et individuelle. »

Malgré une tendance générale au manque d'offre, certaines zones rurales constituent de véritables bassins d'emploi, où se trouvent des acteur·ices économiques majeur·es. En Normandie, par exemple, l'entreprise CHEREAU²², implantée dans une commune de 2800 habitant·es, emploie 1000 salarié·es, tandis que les ateliers Louis Vuitton²³ mobilisent 480 salarié·es dans une commune de seulement 630 habitant·es. De nombreux commerces et PME contribuent également à faire de ces territoires des pôles économiques significatifs. Même à une plus petite échelle, un·e artisan·e ou un·e commerçant·e comptant un·e ou deux salarié·es peut rencontrer des difficultés pour loger ses jeunes employé·es.

Dans ce contexte, les structures Habitat Jeunes jouent un rôle central pour faciliter l'installation et la mobilité des jeunes. À La Châtre, la résidence Pasteur accueille depuis 2011 des jeunes provenant majoritairement d'autres départements (75 % des résident·es). Ils et elles viennent pour des filières spécifiques, comme la taille de pierre, la lutherie ou l'industrie pharmaceutique avec l'entreprise Fenwal. La résidence offre 40 logements, complétés par deux services logement à Argenton-sur-Creuse et Buzançais. Bien identifié auprès des entreprises et organismes de formation locaux, le FJT est souvent présenté par l'employeur·se comme solution logement, favorisant le bouche-à-oreille. Des initiatives comme le covoiturage se développent spontanément entre résident·es travaillant dans la même entreprise. Forte de cette dynamique, l'association gestionnaire envisage l'ouverture d'une micro-résidence à Buzançais pour répondre à un besoin identifié par la collectivité.

Charlène, 22 ans, résidente de la résidence Le Venasque à Saint-Gaudens :
Étudiante ingénieure à Beauvais en alimentation et santé, Charlène

22

Entreprise spécialisée dans la conception et la fabrication de véhicules frigorifiques

23

Maison de maroquinerie et prêt-à-porter de luxe

a rejoint Saint-Gaudens pour un stage en qualité dans les abattoirs. «J'ai mis mon CV en ligne et postulé partout pour finalement être prise ici. Quand je suis arrivée, c'était un saut dans le vide total.» Pour elle, la résidence est une ressource précieuse: «Je pense que c'est une très bonne chose que ces structures existent: lorsqu'on arrive seule et qu'on ne connaît personne, ça permet de faire des rencontres.»

Axelle, 25 ans, résidente de la résidence Habitat Jeunes à Celles-sur-Belle : Originaire de Nantes, Axelle a étudié à Brest puis à Orléans avant de s'installer à Celles-sur-Belle début 2024 pour son travail dans une boulangerie à Échiré. D'abord hébergée en Airbnb par son entreprise, elle a ensuite intégré la résidence Habitat Jeunes. Elle envisage d'y rester encore un an.

Ces exemples montrent que les structures Habitat Jeunes répondent à la fois aux besoins des jeunes et aux exigences des entreprises locales, en permettant la décohabitation hors du domicile familial et en facilitant le recrutement et la fidélisation d'une main-d'œuvre qualifiée dans les petites communes.

Cependant, dans de nombreux territoires ruraux, les besoins en logement apparaissent à la fois localisés et dispersés. Pour y répondre, les associations Habitat Jeunes ont développé des solutions complémentaires plus souples et mobiles. Depuis une dizaine d'années, des dispositifs comme les tiny houses, l'hébergement temporaire chez l'habitant·e (HTH) ou les petites unités de logement éclatées permettent de rapprocher le logement du lieu d'emploi ou de formation et de répondre aux besoins spécifiques des jeunes, et élargissent ainsi la palette d'outils disponibles.

Créé en 2010 sous l'impulsion d'élus du territoire, le SHAJ Mont-Saint-Michel Normandie s'est appuyé depuis 2015 sur des logements sociaux et sur un logement mis à disposition par la communauté d'agglomération Mont-Saint-Michel Normandie pour développer son offre à destination des jeunes. L'association propose des logements meublés et équipés, seul·e ou en colocation, adaptés aux jeunes actif·ves, étudiant·es, saisonnier·es ou stagiaires, au plus près de leur lieu de formation ou d'emploi. L'offre, en constante progression, compte 27 places réparties dans 18 logements. Tout comme les comités locaux pour le logement autonome des jeunes (CLLAJ), les SHAJ jouent un véritable rôle d'observatoire du territoire. Ils interviennent sur des périmètres larges, comme des intercommunalités. De cette manière, ils peuvent mettre en place des solutions sur plusieurs zones du territoire en ciblant certaines communes spécifiques, là où la demande se fait le plus ressentir.

La commune d'Argentan a été l'une des premières à implanter des tiny houses²⁴ en secteur rural et à en faire un dispositif Habitat Jeunes. Depuis, plusieurs associations ont suivi le mouvement, comme à Bar-le-Duc, où l'association Accueil des Jeunes a développé trois tiny houses en complément de son offre historique. Mobiles, les tiny houses permettent de rapprocher le logement du lieu d'emploi ou de formation, et d'apporter une réponse souple au plus près

²⁴ Une tiny house, de l'anglais « maison minuscule », est une structure habitable, compacte, souvent mobile, qui offre tout le confort nécessaire dans un espace réduit



des jeunes.
Yann-Éric Heintz, président de l'association Accueil des Jeunes à Bar-le-Duc et directeur de l'agence France-Travail de Saint-Dizier :

« L'objectif n'est pas d'être centré sur les villes moyennes mais de répondre aux besoins de proximité à l'emploi des jeunes. Les tiny houses permettent cela : rendre mobile le logement et l'amener au plus près du besoin des jeunes. »

À Nozay, le dispositif HTH complète depuis 2010 l'offre de la résidence Habitat Jeunes lorsqu'elle est saturée. Porté par un réseau d'une douzaine d'hébergeur-ses — familles ou personnes âgées — il s'adresse principalement à des jeunes en mobilité professionnelle considérés-es comme autonomes. Si certain-es hésitent au départ, beaucoup en retirent une expérience positive, parfois au point de ne pas souhaiter réintégrer la résidence. Au-delà de la réponse en termes de places, HTH favorise l'ancrage territorial : des hébergeur-ses intègrent les jeunes à leur vie quotidienne, les accompagnent à des activités ou même sur leur lieu de travail. Grâce à une communication active et à des réunions publiques organisées par l'association, le réseau d'hébergeur-ses se renouvelle et s'élargit chaque année.

Ridel, 23 ans, hébergé à Nozay dans le cadre du dispositif HTH :

Ridel, étudiant ingénieur à l'ISEN²⁵ de Nantes, est arrivé récemment à Nozay pour effectuer un stage en transformation du bois dans une scierie locale. « C'est mon entreprise qui m'a directement orienté vers la résidence L'Odyssée. J'ai appelé, mais il n'y avait plus de place. Les équipes m'ont alors parlé de HTH. Au début j'étais un peu réticent, car j'ai toujours vécu seul, mais avec mon stage qui commençait je n'avais pas trop le choix. Je vis chez une femme seule, ça se passe bien. Malgré le fait de vivre ailleurs, les équipes du FJT sont quand même très présentes, je ne m'y attendais pas. » Installé à quelques maisons seulement de la résidence, Ridel bénéficie pleinement de la vie collective : récemment, il a par exemple participé à une sortie karting organisée avec les jeunes de la résidence L'Odyssée et de celle de Châteaubriant.

Ainsi, les dispositifs Habitat Jeunes, qu'ils soient traditionnels, mobiles ou temporaires, constituent un véritable levier pour pallier le manque de logements adaptés aux jeunes en milieu rural, tout en soutenant l'attractivité économique et sociale des territoires.

Une diversité de services pour accompagner les parcours des jeunes

Renforcer l'autonomie et l'ancrage territorial pour soutenir l'émancipation

Comme évoqué précédemment, la mobilité et le logement constituent des enjeux majeurs pour les jeunes logés-es au sein des structures Habitat Jeunes en milieu rural. Pour y répondre, différentes

initiatives se développent afin de renforcer leur autonomie.

Dans de nombreuses structures, l'entraide entre résident-es émerge spontanément : covoiturage pour se rendre au travail, aux courses ou à des animations hors de la résidence. Ces solidarités complètent l'action des ISE, qui abordent rapidement avec les jeunes la question du permis de conduire. Les équipes accompagnent la recherche de financements, organisent des préparations au code et encouragent cette étape décisive vers l'autonomie.

Marina Laurent, ISE à la résidence Le Houtland à Hazebrouck :

« La mobilité, c'est le gros frein ici, donc on pousse les jeunes à obtenir le permis pour que ça puisse leur ouvrir les portes rapidement ! »

À côté de l'accompagnement au permis, certaines structures développent des solutions de mobilité douce ou intermédiaire.

À Bar-le-Duc, deux vélos et deux trottinettes électriques ainsi que deux scooters sont mis à disposition pour pallier l'absence de véhicule personnel.

À Nevers, l'association a créé une auto-école associative et un centre d'éducation routière, où les habitant-es peuvent passer différents permis, mais aussi louer ou emprunter des scooters, des voitures et même des voitures sans permis.

À Saint-Gaudens, des ateliers animés par l'ISE ont permis aux résident-es de remettre en état des vélos, offrant une solution concrète de déplacement.

À Nozay, un petit parc de trois vélos a vu le jour grâce aux dons d'entreprises et d'habitant-es, témoignant de l'ancrage territorial de la résidence. Ils sont prêtés aux résident-es gratuitement.

Du côté logement, les SHAJ et CLLAJ ont pour cœur d'activité l'accueil, information, orientation et accompagnement (AIOA). Leur objectif est clair : permettre aux jeunes, quelles que soient leurs situations, d'accéder à un logement autonome — comme locataires, et parfois même comme propriétaires. Pour beaucoup, cet accès nécessite toutefois un accompagnement personnalisé. Celui-ci peut prendre des formes variées, allant d'un simple entretien individualisé pour construire un projet logement viable (recherche, démarches administratives, élaboration d'un budget) à un suivi renforcé dans les premiers mois d'installation. Cette posture d'écoute et de conseil permet d'adapter l'intervention à la diversité des profils : jeunes qui décohabitent pour la première fois en entrant sur un nouveau territoire, salarié-es jeunes qui débutent leur parcours professionnel, ou encore jeunes en situation de précarité plus marquée. En ce sens, l'action d'accompagnement des CLLAJ et des SHAJ correspond à du sur-mesure. Ainsi, les équipes du SHAJ Mont-Saint-Michel Normandie suivent chaque année plus de 400 jeunes. Elles les accompagnent et informent sur leurs droits, devoirs et possibilités d'aides, ainsi que sur les solutions de logement ou d'hébergement disponibles sur le territoire (logements sociaux, logements privés notamment dans le cadre de la bourse aux logements, FJT, logements d'insertion...).

Louise, 27 ans, résidente de la résidence Bertrand Schwartz à Merville :

Louise travaille depuis l'âge de 16 ans. Son dernier CDD de deux ans



Jeunes de la résidence L'Odyssée, Nozay



La Châtre

dans la vente vient de se terminer et elle est actuellement en recherche d'emploi. Avant de s'installer à la résidence de Merville, elle résidait à celle de Bailleul, mais a été transférée pour se rapprocher de son travail à la ressourcerie de Merville. Louise souhaite rester à Merville ou dans ses environs, car son copain y travaille comme électricien en CDI. Le couple aimerait accéder à un logement, mais leurs apports bancaires et revenus actuels ne le permettent pas. Ils ont donc fait une demande de logement social. « **Aujourd'hui, c'est trop compliqué d'avoir accès à une maison, un logement** » confie-t-elle.

Essentielles en milieu rural, ces initiatives contribuent à réduire les inégalités territoriales en termes de mobilité et solutions logement et illustrent la capacité des associations Habitat Jeunes à s'appuyer sur des partenariats et ressources locales pour inventer des solutions adaptées.

Les équipes socio-éducatives sont également très attentives aux éventuelles difficultés rencontrées par les jeunes et les orientent vers les ressources disponibles sur le territoire. Plus qu'une simple offre d'ateliers internes, il s'agit de les amener à identifier et mobiliser par eux et elles-mêmes les services existants : gérer leur budget avec une banque, avancer dans leur insertion avec la mission locale, se nourrir correctement, accéder aux soins ou encore découvrir les offres culturelles locales.

Éric Tesnier, responsable socio-éducatif de la résidence Habitat Jeunes Les Loges à Nevers :

Éric résume ainsi le travail socio-éducatif : « **On ne fait pas pour les jeunes mais on les accompagne vers, on apprend aux jeunes à identifier et mobiliser les ressources et services disponibles sur le territoire. Cela peut représenter une manière de se différencier d'autres produits logement, en montrant que l'on soutient tous les publics accueillis.** »

À Saint-Gaudens, les équipes mettent l'accent sur la transmission et la découverte du territoire afin d'élargir les horizons de résident-es souvent issu-es de milieux urbains : sorties dans les Pyrénées, randonnées autour des rivières locales, ateliers autour du "manger mieux" intégrant cueillette, cuisine collective et rencontre avec des producteur-ices du coin. Le potager de la résidence, récemment relancé, permet aussi aux jeunes d'expérimenter de nouvelles pratiques. Ces initiatives améliorent leur quotidien (alimentation plus saine, convivialité) tout en renforçant leur lien au territoire et leur envie d'y rester pour se former ou travailler.

À Hazebrouck, l'accent est davantage mis sur l'ancrage économique. Les partenariats avec un coach emploi départemental et les entreprises locales favorisent l'insertion professionnelle des jeunes ; la participation mensuelle des équipes aux commissions d'attributions de logements facilite leur parcours résidentiel.

Favoriser la mixité et la socialisation pour renforcer la cohésion sociale

Les structures Habitat Jeunes offrent des espaces privilégiés pour se rencontrer, échanger et confronter les points de vue, un rôle d'autant plus important en territoire rural. Souvent perçus à travers des stéréotypes ou des représentations simplifiées, ces territoires se caractérisent en réalité par une grande diversité, reflet



Kassandra, Vaux-le-Pénil

de dynamiques sociales et économiques spécifiques. Ces enjeux se retrouvent également dans la vie quotidienne des structures : moments conviviaux, débats, discussions autour des trajectoires contrastées des jeunes...

La question du genre apparaît comme un facteur structurant dans le quotidien des associations. À Lagny-sur-Marne, Nevers ou Nozay, des territoires à dominante industrielle où l'emploi est majoritairement masculin, les équipes ont souligné que l'inclusion des jeunes femmes constituait un enjeu réel. Dans les territoires ruraux, les FJT peuvent parfois être perçus comme des lieux d'entre-soi plutôt masculins, et moins visibles pour les jeunes filles. Si cette question ne constitue pas un problème pour toutes les associations, le maintien d'un brassage social équilibré reste un enjeu partagé par l'ensemble du réseau. Pour y répondre, certaines structures mettent en place des partenariats ou des actions spécifiques afin de favoriser l'accueil des jeunes femmes.

À Lagny-sur-Marne, un partenariat avec la nouvelle école d'infirmier·es voisine a été mis en place pour inciter davantage d'étudiantes à intégrer le FJT et ainsi remédier au faible pourcentage de jeunes femmes accueillies.

À Nevers, depuis 2024, la résidence conduit un chantier de "dégénrage" en affichant une tolérance affirmée envers toutes les identités de genre et en organisant des animations sur des thématiques comme le consentement ou les relations interpersonnelles.

À Nozay, les équipes réfléchissent à rendre le cadre plus attractif pour les jeunes femmes, en rénovant les espaces collectifs et les logements, en retravaillant la communication et en participant à de nombreuses journées portes ouvertes organisées par les CFA pour se rendre visibles auprès d'un public féminin encore trop rare.

Même si les résidentes de FJT interrogées ne considèrent pas toujours la faible présence de jeunes femmes comme un problème, la solidarité et l'amitié restent des constantes de leur expérience.

Kassandra, 20 ans, et Océane, 19 ans, résidentes de la résidence Habitat Jeunes Les Loges à Nevers :

Les deux jeunes femmes se sont rencontrées grâce aux animations organisées à la résidence et sont depuis inséparables, y compris le week-end. Comme elles le racontent : « Les jeunes sortent moins qu'avant, c'est compliqué de rencontrer du monde, on n'a pas vraiment d'ami·es à l'extérieur du foyer. Heureusement que les animations sont là, on participe à tout, et on a tissé un super lien avec Edwige, l'ISE du foyer. Sans ça, on ne ferait pas grand-chose. »

Le travail socio-éducatif mené dans les structures constitue par ailleurs un cadre privilégié pour aborder de front certains questionnements avec les jeunes. Les équipes s'attachent à être à la fois bienveillantes et bientraitantes, en affirmant une posture éducative qui dépasse la seule fonction de logement.

Dans certaines zones rurales, notamment les plus enclavées où la mobilité constitue un enjeu majeur, l'attractivité des idées d'extrême droite auprès des jeunes ne fait aucun doute. C'est une jeunesse qui se sent délaissée : baisse des aides personnelles au logement (APL)

impactant très directement leur budget, réforme de l'assurance chômage, exclusion du revenu de solidarité active (RSA) des jeunes de moins de 25 ans... Autant de mesures qui nourrissent l'idée, chez certain-es, que l'extrême droite pourrait enfin améliorer leur situation²⁶.

Sabine Minault, ISE à la résidence Gaïa à Melle :

Sabine organise régulièrement des animations centrées sur la rencontre de l'autre, après deux années de formation à la gestion des questionnements collectifs. « Je me suis déjà retrouvée face à des incompréhensions liées à certains codes culturels et sociaux de jeunes résident-es. Les pratiques, croyances et cultures sont diverses, et dans les territoires ruraux la proximité est si forte que cela peut parfois compliquer la gestion des conflits. Dans ce contexte, le FJT a un rôle essentiel : permettre la rencontre, le questionnement, l'échange et l'acceptation de l'autre, d'autant plus ici, à Melle, où le tissu rural est assez militant. »

Aussi, qu'il s'agisse d'ateliers (photo, cuisine, sophrologie, écriture...), de temps conviviaux (repas partagés, apéros d'accueil) ou encore de dispositifs structurants (conseils de la vie sociale (CVS) inter-résidences), les structures Habitat Jeunes construisent chaque jour un cadre socio-éducatif qui permet aux jeunes d'expérimenter le vivre ensemble, de confronter leurs idées à d'autres réalités, de tisser des liens sur leur territoire et de s'y projeter, même lorsque celui-ci peut paraître isolé ou peu attractif.

À La Châtre et à Nozay, les équipes rappellent combien l'animation collective contribue à créer un cadre de vie stimulant : apéros d'accueil pour mêler ancien·nes et nouveaux·elles, portes de bureaux toujours ouvertes pour instaurer la confiance, "apéros-papotes" permettant aux résident-es de proposer eux et elles-mêmes la programmation, ateliers graffiti et sophrologie... Autant de leviers pour compenser le manque de transports et de lieux de rencontre, et faire de la résidence un véritable espace de socialisation.

Dans le même esprit, à Argentan, les FJT s'appuient sur les projets de l'URHAJ Normandie pour emmener les jeunes les plus isolé-es en sortie ou en voyage, favorisant la rencontre avec d'autres territoires et d'autres jeunes. Pour les équipes, cette ouverture est indispensable pour rompre l'isolement géographique et psychologique.

À L'Argentière-la-Bessée, les CVS rassemblent les résident-es du Logis des jeunes des Écrins et celles et ceux du FJT de Gap, favorisant ainsi les rencontres entre jeunes. Une fois par an, une animation commune est organisée à Gap –bowling, pique-nique au bord du lac... – pour renforcer les liens.

Cameron, 26 ans, résident de la résidence Pasteur à La Châtre :

Parlant trois langues couramment et passionné de voyages et d'histoire, il se décrit comme quelqu'un d'ouvert. Déjà formé comme guide forestier, il envisage désormais de se tourner vers l'écotourisme. Le foyer lui apparaît comme un lieu très accueillant,



Jeunes des résidences de Nozay et Châteaubriant



Quiberon

26 « Les jeunes travailleurs : ces oubliés des politiques publiques convoités par le RN », Lucie Delaporte, Mediapart, 28 juin 2024

où il a pu s'investir pleinement. Président du CVS, il met son énergie au service de la vie collective en cherchant des solutions et en prenant des initiatives pour améliorer le quotidien des résident·es. Très satisfait de l'accompagnement proposé, il participe à de nombreuses activités et en organise lui-même, comme des sorties baignade à l'étang. Ces engagements lui ont permis de tisser de solides amitiés et de développer des liens durables avec les autres.

« À La Châtre les gens sont accueillants si tu fais l'effort de t'intégrer un minimum. Ce n'est juste pas vraiment adapté à une expérience temporaire de quelques mois : c'est fait pour rester sur le long terme, il devient parfois difficile de partir. »





Mathieu, Chloé et Bruno Voisard, Quiberon



Rosilene, Vaux-le-Pénil



Jeunes des résidences de Nozay et Châteaubriant



Sandrine Grue, Philippine Dufour, Éric Tesnier, Nevers



Azia, Natacha, Angeline, Axel, Luther et Coline Voiron, L'Argentière-la-Bessée



Nadia et Corentin, Nyons



Samsidine, Saint-Gaudens



Chloé, Bar-le-Duc



Mathieu, Quiberon



Mortain-Bocage



Ridel, Nozay



Axel, L'Argentière-la-Bessée



Saint-Gaudens



Tiffany, Revigny-sur-Ornain



Clément, Quiberon



Angeline, L'Argenti re-la-Bess e



Chaker et Ahmed, Saint-Gaudens



Manuela, Inès et Amara, Hazebrouck



Nyons



Azia, L'Argentière-la-Bessée

La jeunesse au cœur des liens locaux

La plupart des territoires ruraux sont aujourd'hui confrontés à des défis majeurs tels que déclin démographique, vieillissement de la population, fragilisation de l'emploi local ou encore difficultés d'accès aux services. Ces réalités rendent plus complexe la construction de parcours d'insertion durable pour les jeunes et soulèvent une question vitale pour les territoires eux-mêmes : comment rester dynamiques et attractifs pour les nouvelles générations ? Quelles réponses collectives inventer à l'échelle locale ? Dans ce contexte, la coopération entre acteur·ices apparaît comme une nécessité, souvent au-delà du cœur de métier de chacun·e, afin de pallier l'absence ou l'éloignement de structures spécialisées. Les associations Habitat Jeunes occupent fréquemment une place importante de médiatrices. Elles relient élu·es, institutions et acteur·ices socio-économiques, et participent ainsi au renforcement de la vitalité des territoires.

Des initiatives territoriales pour compléter les dispositifs publics

Des politiques publiques aux réalités locales

Longtemps abordée presque exclusivement sous l'angle de l'aménagement, la ruralité s'impose aujourd'hui comme un enjeu central des politiques publiques. Face aux fragilités propres à ces territoires, plusieurs lois et dispositifs ont vu le jour. Parmi eux, le plan France ruralités, présenté en 2023, vise à répondre de manière adaptée aux besoins des territoires ruraux et introduit notamment le zonage France ruralités revitalisation (FRR)²⁷. Le programme Petites villes de demain (PVD), piloté par l'ANCT, accompagne également les collectivités rurales depuis 2020 dans la revitalisation des centres-bourgs, l'amélioration de l'attractivité locale et le renforcement des services aux habitant·es. Ces mesures traduisent une évolution majeure : il ne s'agit plus seulement d'aménager l'espace, mais aussi de répondre aux besoins sociaux et économiques des populations rurales, tout en renforçant l'attractivité et le dynamisme de ces territoires.

Pour autant, cela ne suffit pas toujours à compenser des difficultés structurelles profondément ancrées. Dans de nombreux territoires, les effets de ces politiques demeurent limités : dégradation du bâti, vacance persistante, fragilisation du tissu économique... Aussi, la multiplicité des échelons institutionnels, le turn-over des élu·es ou un tissu partenarial moins dense constituent autant de freins auxquels les associations doivent s'adapter. Plusieurs directeur·ices de structures Habitat Jeunes témoignent ainsi de conditions d'exercice

²⁷ Le zonage FRR a remplacé les zones de revitalisation rurales (ZRR) depuis le premier juillet 2024. L'objectif de ce changement est d'apporter un soutien plus adapté aux territoires ruraux vulnérables et d'y encourager l'implantation d'entreprises en renforçant les exonérations fiscales. Ce zonage concerne 17 800 communes

particulièrement exigeantes et d'un sentiment d'abandon dans des territoires marqués par une forte vulnérabilité.

La commune de Saint-Gaudens illustre les tensions sociales et démographiques des territoires ruraux en déclin. Ancienne ville industrielle, elle vit désormais d'emplois techniques dans la maintenance, du secteur primaire (bois, extraction, mines) et de quelques filières de services ou d'hôtellerie. Toutefois, ces activités ne suffisent pas à retenir durablement la jeunesse. Nombre de jeunes partent étudier à Toulouse et ne reviennent pas, laissant place à une population vieillissante et à un climat de paupérisation. Les politiques de défiscalisation du début des années 2000 ont accentué certaines fragilités. L'octroi massif de permis de construire a entraîné une surproduction de logements (+20 %), aujourd'hui vacants ou dégradés, déstabilisant le marché local. Résultat, le centre-ville s'appauvrit, des commerces ferment et la mobilité reste un frein majeur, avec des trains peu fiables et des bus aux horaires contraignants. La Caisse d'allocations familiales (CAF), attentive à la question du non-recours aux droits (plus de 10 points au-dessus de la moyenne nationale dans le département), reste l'un des seuls services encore actifs. Le FJT devient dès lors l'un des rares espaces où se tissent encore des solidarités et une cohésion sociale et apparaît comme un maillon indispensable, parfois en relais de missions qu'aucune autre institution ne prend plus en charge.

Emmanuel Benoist, directeur de la résidence Le Venasque à Saint-Gaudens :

Il résume ainsi les trois fonctions de la résidence Habitat Jeunes :
« En premier lieu, on accueille les jeunes du coin qui peinent à s'insérer, souvent sans liens familiaux ni réseau. Beaucoup restent longtemps car le marché de l'emploi est sinistré. Ensuite, on sert de passerelle pour les jeunes les plus qualifié-es (1/4 du public logé), qui font des séjours courts liés à des stages. Enfin, on offre une stabilité aux mineur-es non accompagné-es (MNA), qui restent deux à trois ans sur le territoire et trouvent du travail dans la restauration ou le BTP, des secteurs qui reposent largement sur leur présence. »

Patricia Goska, directrice de l'association Fol 23 à Guéret :

À Guéret, les difficultés prennent une autre forme. Patricia, directrice des deux résidences gérées par l'association Fol 23, constate la dégradation progressive de la commune au fil de ses trente années d'installation. Depuis 15 ans, elle espère la réhabilitation de l'une des résidences, un projet estimé à 4 millions d'euros, difficile à engager sans un soutien fort des collectivités. « Le bâtiment date des années 90, il ne correspond plus du tout aux usages actuels : quatre étages sans ascenseur, toilettes partagées, cuisines collectives, laverie en sous-sol... Si on restructurait toutes les chambres en studios, on aurait bien plus de demandes et davantage de jeunes resteraient. » Pourtant, le besoin est avéré : en dépit d'un bâtiment vieillissant, la résidence reste pratiquement complète chaque année. Elle vient compléter une offre de 46 studios situés dans un second bâtiment, plus moderne et davantage en phase avec les besoins des jeunes. Cela confirme l'importance du FJT dans un territoire où les alternatives sont rares. Malgré son impact positif, la jeunesse demeure peu visible dans les politiques locales. L'association a ainsi perdu la subvention annuelle

de la commune qui lui était habituellement accordée. Pour Patricia, cela reflète un angle mort persistant : « Les politiques existent pour la petite enfance mais, après 16 ans, les jeunes disparaissent des radars. Les élu-es ne s'occupent pas toujours pleinement de la jeunesse et celle-ci reste parfois peu visible dans la vie locale. Le cœur de ville se dégrade, certaines activités ferment, les maisons sont dégradées et les opportunités d'emplois sont limitées. Même pour faire leurs courses, les jeunes doivent parcourir un kilomètre et demi pour atteindre le Leclerc, faute de supérette en centre-ville. » Pour autant, il serait réducteur de n'y voir qu'un désintérêt local. Les marges de manœuvre restent limitées dans des territoires fragilisés, dépendants d'un nombre restreint d'acteur-ices. À Guéret, un seul bailleur social concentre l'essentiel de l'offre disponible, parfois en concurrence avec la résidence, et l'action politique repose en grande partie sur seulement quelques élu-es.

L'État et les élu-es locaux-les sont régulièrement interpellé-es sur leur responsabilité à créer des conditions favorables au maintien de la jeunesse dans les territoires : mobilité, logement, formation ou encore emploi constituent autant de leviers essentiels. Cependant, un autre enjeu ressort fortement, celui de la représentation et du renouvellement démocratique dans les espaces ruraux. Si des initiatives de dialogue existent, elles demeurent ponctuelles et tributaires de la volonté politique locale. Cette fragilité inquiète d'autant plus que la progression de l'extrême droite dans les espaces ruraux rend urgente la mise en place d'actions d'éducation populaire, de confrontation démocratique et de formation des élu-es à la prise en compte des jeunes et de leurs aspirations afin de favoriser l'élaboration de politiques publiques plus adaptées.

Ces constats rendent évidente la défiance grandissante de la jeunesse vis-à-vis de l'action publique²⁸. Le vieillissement de la classe politique et le faible renouvellement des élu-es, caractéristiques de nombreux territoires ruraux, contribuent à alimenter une perception parfois stéréotypée des jeunes : envisagé-es tantôt comme ressource, tantôt comme menace. Ces représentations renforcent la distance, voire la méfiance des jeunes vis-à-vis des institutions locales.

Olivier, 22 ans, résident de la résidence Les Gravières à Bar-le-Duc :

« Ce n'est pas qu'en milieu rural que l'État ne nous écoute pas. De manière générale, on a l'impression qu'il n'est pas vraiment là pour les jeunes ni pour nos projets. On se sent un peu laissé-es de côté, surtout quand il s'agit de soutien financier. »

Des écosystèmes au service du dynamisme local

Dans les territoires ruraux, les structures Habitat Jeunes occupent une place importante. En structurant l'accueil, en facilitant la mobilité, en accompagnant les parcours d'insertion et en tissant des liens avec l'ensemble des acteur-ices locaux-les, elles participent directement à rendre la jeunesse visible, active et reconnue. Leur action contribue à considérer les espaces ruraux non plus seulement comme des territoires fragiles à protéger, mais comme de véritables lieux de vie



Shaheen et Ispahan, Vaux-le-Pénil

et d'opportunités économiques, sociales et culturelles. L'attractivité de ces territoires repose en grande partie sur leur capacité à accueillir et à maintenir les jeunes générations, levier essentiel de dynamisme local. En ce sens, les structures Habitat Jeunes jouent un rôle structurant : elles offrent un premier point d'ancrage, facilitent l'intégration et créent les conditions d'une installation durable, facteur clé pour revitaliser certains territoires en difficulté.

À Argentan, l'ensemble Habitat Jeunes du Pass'HAJ, géré par la ville, propose 43 places réparties entre trois micro-résidences implantées en cœur de ville et plusieurs tiny-houses installées sur le territoire. Dans une logique de sobriété foncière, les bâtiments du centre-ville ont été aménagés dans d'anciens locaux commerciaux vacants, réhabilités avec la participation des jeunes. Les services (laverie, espaces de coworking, poulailler, cuisines collectives, espaces de détente...) ont volontairement été répartis sur les trois sites, afin d'inciter les résident·es à se déplacer, à investir l'espace public et à multiplier les rencontres. Au sein des résidences, de nombreuses initiatives, souvent construites en partenariat avec les habitant·es, renforcent la vie collective, notamment autour de la sécurité alimentaire : haies comestibles, potager de légumes, épicerie solidaire. Les équipes mobilisent également les ressources et savoir-faire locaux pour proposer des ateliers et des animations, en lien avec le service sport de la mairie, le point info jeunes (PIJ) ou encore le Secours populaire. Ces micro-résidences ont ainsi favorisé la création de nouveaux liens entre associations locales, élu·es et résident·es. Elles sont devenues des lieux ressources, où se croisent dynamiques citoyennes, engagement associatif et initiatives portées par les jeunes eux et elles-mêmes, contribuant à renforcer la cohésion et l'attractivité du territoire.

Thomas Poncheaux, directeur des résidences le Pass'HAJ à Argentan :

« Le fait que les jeunes soient amené·es de se déplacer d'une résidence à l'autre les rend visibles auprès des habitant·es. Ça ramène de la vie et de la jeunesse dans un cœur de ville marqué par la vacance. La commune et le département perdent des jeunes chaque année, depuis longtemps. C'était donc un souhait politique affirmé d'attirer de nouveaux·elles des jeunes. Aujourd'hui, grâce au travail mené avec les résident·es autour de la découverte et de l'ancrage territorial, on arrive à en faire rester deux ou trois par an après leur passage en résidence. On cherche également à favoriser le dialogue entre jeunes et élu·es. L'élu en charge de la jeunesse est aussi président du CVS, qui réunit une vingtaine de jeunes à chaque rencontre. Le collectif fonctionne bien et les échanges s'y déroulent de manière libre et constructive. »

Comme évoqué précédemment, c'est notamment en accueillant des jeunes venu·es d'ailleurs que les résidences Habitat Jeunes produisent un premier impact positif sur les territoires ruraux. L'exemple d'Argentan montre combien le travail d'accompagnement mené par les équipes favorise des parcours résidentiels et professionnels pensés dans la durée. Ces parcours ne peuvent toutefois pas se construire seuls : ils nécessitent l'implication conjointe des CFA, des entreprises et des élu·es locaux·les pour préparer l'après FJT et garantir de véritables conditions d'émancipation.

Vanessa Bronet, responsable de la gestion locative à la résidence Le Houtland à Hazebrouck :

« On reste de l'habitat temporaire, le vrai problème reste le relogement et l'après. Il est important de co-construire des solutions avec les élu·es, les départements... » Dans un territoire où l'activité économique demeure soutenue — plus de 3 000 entreprises à Hazebrouck et la présence de grandes employeuses à Bailleul —, les opportunités d'insertion existent. Encore faut-il qu'elles soient mobilisées par une articulation étroite entre acteur·ices économiques, institutionnel·les et associatif·ves.

La majorité des associations Habitat Jeunes collaborent étroitement avec les élu·es dans la mise en place de projets associant directement les jeunes.

À Nevers, l'association PEP CBFC illustre bien cette dynamique en favorisant l'intégration citoyenne des résident·es dans la vie locale. Soutenue par le Conseil départemental, qui lui accorde des financements à la fois pour la mise en œuvre d'actions d'éducation populaire et pour le fonctionnement du FJT, elle bénéficie d'une reconnaissance rare dans un contexte budgétaire tendu. Cette relation se concrétise par l'initiative "Imagine la jeunesse, imagine la Nièvre" offrant aux jeunes un espace de dialogue direct avec les élu·es sur les orientations de la politique jeunesse. Leur participation à des événements publics, comme la fête de la Nièvre, contribue également à rendre visibles ces démarches. À l'échelle régionale, l'association participe au "dialogue structuré de la jeunesse" un dispositif où des groupes de jeunes travaillent sur une thématique (mobilité, transition écologique, culture, eau...) et présentent ensuite leurs propositions en hémicycle. Financé à hauteur de 2 000 € par la région, ce projet est intégralement réinvesti pour et par les jeunes.

Éric Tesnier, responsable socio-éducatif de la résidence Habitat Jeunes Les Loges à Nevers :

« À Nevers, beaucoup de jeunes arrivent après des parcours difficiles. Ils et elles doivent pouvoir se loger, se nourrir et trouver une place sur le territoire. L'enjeu, c'est de leur permettre d'exister, de gagner en autonomie et de construire une identité sociale. Sans cela, l'intégration ne peut pas être réelle. »

Dans les Deux-Sèvres, le soutien d'élu·es convaincu·es du projet Habitat Jeunes a conduit à la création de sept micro-résidences réparties sur six communes et gérées par l'association Toits Etc. La convention signée avec la communauté de communes Mellois en Poitou, récemment augmentée en subvention, illustre la reconnaissance du travail mené par l'association, qui gère également un centre d'hébergement et de réinsertion sociale (CHRS), un service d'aide au logement temporaire (ALT) et un CLLAJ sur le territoire.

Sylvain Piat, directeur de l'association Toits Etc en Mellois en Poitou :

« Nous avons la chance d'avoir des élu·es de territoire réellement attentif·ves aux questions de jeunesse. Cette sensibilité permet de considérer l'accompagnement proposé par le projet Habitat Jeunes comme un levier pour dépasser des freins liés aux addictions ou à d'autres difficultés sociales. » L'équipe travaille également

avec les habitant·es, et en particulier avec les voisin·es des résidences, sur les questions de discrimination afin de garantir un accueil inclusif et respectueux pour tous·tes les jeunes. « Il est parfois difficile de dépasser l'image de fragilité associée aux jeunes et aux FJT, surtout en territoire rural. C'est pour cela qu'avoir des élu·es moteur·ices sur ces enjeux, c'est primordial. »

Sylvie Cousin, vice-présidente en charge du pôle solidarité de la communauté de communes Mellois en Poitou :

« Habitat Jeunes sert de véritable bouée pour les jeunes. Cela leur permet d'arriver sur le territoire, de découvrir les clubs de sport, de participer aux fêtes comme le 14 juillet, ou encore de devenir bénévoles dans des associations. En retour, ils et elles apportent culture, relations humaines, et contribuent au travail dans les entreprises locales. C'est un échange de bons procédés. Peu à peu, le regard des habitant·es change : ils et elles constatent la motivation des jeunes, acceptent et accueillent davantage la différence. Même si ces jeunes restent parfois discret·es et peu visibles, leur présence contribue activement à la vie collective et à la dynamique du territoire. »

Le conseil d'administration du SHAJ Mont-Saint-Michel Normandie comprend huit conseiller·es communautaires. À leurs côtés siègent deux conseiller·es départementaux·les, des représentant·es de la région et de l'État, ainsi que des partenaires locaux·les tels qu'Action Logement, la CAF, la Mutualité sociale agricole (MSA), Manche Habitat (bailleur social du territoire) et des propriétaires adhérent·es. L'ensemble des membres du bureau de l'association sont des élu·es communautaires. Ces modalités de gouvernance garantissent un ancrage institutionnel solide, essentiel non seulement à la viabilité économique des structures, mais aussi à la mise en œuvre d'une réponse collective aux enjeux de la jeunesse du territoire. Elles mettent en musique des compétences éclatées entre acteur·ices et échelons territoriaux tant pour les politiques de logement, d'aménagement du territoire, de jeunesse, de formation, d'enseignement supérieur que d'insertion.

À L'Argentière-la-Bessée, le travail de long terme mené avec les élu·es et les acteur·ices locaux·les a permis à l'association de sécuriser durablement ses financements. Pour renforcer son rôle structurant dans la vie locale, l'association veille à accueillir au sein de la résidence une grande diversité de publics, même si elle pourrait se limiter aux jeunes en formation au centre voisin, le CRFCK²⁹. Ce choix favorise la rencontre de jeunes aux parcours variés, qui trouvent sur place des conditions propices pour vivre, travailler et s'insérer durablement dans un territoire marqué par la pression du parc privé et le développement des locations touristiques. Dans ce contexte, les coopérations établies apparaissent essentielles pour garantir l'accès de tous·tes au logement et soutenir l'attractivité du territoire.

À Arzacq, un dispositif financé par le département des Pyrénées-Atlantiques depuis 2019 permet à des jeunes de se stabiliser sur la commune à travers leur insertion professionnelle. Porté par l'association l'Arribet³⁰ en partenariat avec l'association Habitat

Jeunes en Soubestre, ce projet a débuté avec l'ouverture d'un service d'accueil de MNA. Les jeunes y sont accompagné·es et formé·es aux métiers en tension, notamment dans le secteur de l'aide à la personne.

Aly Badara Cisse, 22 ans, résident de la résidence Jeunes en Soubestre à Arzacq : Originaire de Guinée, Aly est arrivé il y a cinq ans à Arzacq pour suivre une formation dans le service à la personne. Aujourd'hui, il travaille en CDI comme aide-soignant à l'EHPAD de la commune. «**Quand je suis arrivé, j'ai demandé un logement au FJT pour apprendre à m'autonomiser et rencontrer d'autres jeunes. Arzacq c'est tout petit, on connaît tout le monde rapidement et on se salue le matin, c'est agréable.**» Avec le soutien financier de la région, il a obtenu son permis de conduire et dispose désormais de sa propre voiture. «**Ma voiture me permet de me déplacer le week-end, j'arbitre des matchs de foot et je suis aussi secouriste volontaire.**» S'il se dit satisfait de son quotidien à Arzacq, Aly peine toutefois à quitter le FJT, faute de solutions logement sur la commune. Il souhaiterait poursuivre des études d'infirmier à Tarbes ou à Pau, avant de s'installer durablement sur la côte basque, «loin des grandes villes».

Ces démarches contribuent à dépasser les représentations stéréotypées de la jeunesse et à reconnaître pleinement sa capacité d'initiative. Dans les territoires ruraux, renforcer la participation démocratique des jeunes à l'élaboration des politiques locales constitue un levier essentiel pour restaurer leur confiance et valoriser leur place dans la société. En créant des dynamiques collectives, en valorisant la jeunesse et en soutenant l'attractivité de territoires parfois fragilisés, les structures Habitat Jeunes constituent une ressource sociale et humaine précieuse pour le développement local.

Des partenariats qui font vivre les structures et les territoires

Des stratégies pour renforcer les modèles économiques des structures

En milieu rural, les associations Habitat Jeunes interviennent souvent à une échelle plus restreinte et dispersée qu'en milieu urbain, ce qui peut fragiliser leur fonctionnement et leur modèle économique.

La taille des structures constitue un enjeu majeur. Les petites résidences (15 à 20 places) offrent un cadre convivial, une proximité renforcée avec les résident·es et un accompagnement plus personnalisé, mais elles disposent de moyens humains et financiers plus limités que les grandes résidences (50 places et plus). En accueillant moins de jeunes, les associations perçoivent en effet moins de redevances et se retrouvent davantage dépendantes des subventions extérieures. Pour pallier ces contraintes, certaines associations s'appuient sur des structures plus importantes, capables de mutualiser les moyens et d'assurer des économies d'échelle.

Bénédicte Ferotin, directrice du Logis des Jeunes des Écrins à L'Argentière-la-Bessée : «**La petite taille de notre structure est formidable pour le travail d'accueil et d'accompagnement. Cette dimension artisanale**



Kassandra, Nevers



Melle



Cédric et Émilie, Bailleul

du travail permet une grande liberté dans le développement et la personnalisation des projets, mais cela reste fragile.» L'association Bâtir s'appuie sur son autre résidence en gestion, celle de Gap (118 places), ce qui permet de partager une partie du temps de travail des salarié-es entre les deux établissements et d'alléger les charges.

Nadège Paquier, responsable de la résidence Habitat Jeunes à Quiberon et Sophie Fauvelliére, directrice du pôle logement chez Agora Services :

« Avec la saisonnalité qui caractérise le public accueilli et la vacance qui touche la résidence en hiver, elle ne peut continuer à exister que parce qu'elle est rattachée à d'autres structures. »

La dispersion géographique des structures constitue une autre contrainte majeure, générant des coûts financiers et humains importants pour les équipes. Dans de nombreux territoires ruraux, les associations doivent gérer plusieurs petites unités réparties sur de vastes espaces. Les salarié-es se déplacent ainsi plusieurs fois par jour entre des sites éloignés, ce qui nécessite la mise à disposition de véhicules de service et engendre des frais de carburant conséquents, ainsi qu'un investissement significatif en temps.

Mélanie Cossé, conseillère en économie sociale et familiale au SHAJ Mont-Saint-Michel Normandie :

« Nos équipes se rendent régulièrement dans les différentes sous-locations, souvent distantes d'une vingtaine de kilomètres. À cela s'ajoutent les permanences assurées dans 13 communes réparties sur l'ensemble du territoire pour accompagner des jeunes suivis en AIOA. Ces déplacements permanents demandent une organisation très souple et mobilisent du temps. »

Les associations Habitat Jeunes doivent aussi composer avec certaines caractéristiques propres aux territoires ruraux. Dans des zones où le parc privé reste détendu, les loyers relativement faibles créent une concurrence directe avec les résidences, rendant leur attractivité moins évidente pour les jeunes. À coût équivalent, l'accompagnement proposé par les associations justifie des redevances plus élevées, mais ces dernières peuvent être perçues comme un frein dans un contexte où l'offre privée s'affiche avec un niveau de loyer attractif, alors même que ce montant ne comprend pas les charges, qui peuvent être importantes et mal maîtrisées surtout si le bâtiment est en mauvais état. À cette concurrence locale s'ajoute le développement récent des résidences sociales jeunes actif-ves (RSJA). Si leur déploiement peut trouver sa place en milieu urbain, où la pression sur le logement est forte, leur implantation en territoire rural fragilise davantage les structures Habitat Jeunes. Dans ces zones, où la demande est plus faible et plus dispersée, la coexistence des deux dispositifs peut s'avérer problématique et menacer l'équilibre déjà fragile des associations.

Sylvain Piat, directeur de l'association Toits Etc en Mellois en Poitou :

« À Melle, nous avons la chance de compter de nombreuses associations, mais cela peut aussi générer de la concurrence. Par exemple, une structure extérieure est arrivée sur le territoire

il y a deux ans, nous travaillons ensemble depuis le début mais elle se développe rapidement et investit désormais des périmètres qui nous concernent également en répondant à de nombreux appels à projets. Petit à petit, elle grignote du terrain et les frontières deviennent très mouvantes. À terme, cela peut représenter un risque important pour nous. Si une concurrence directe aux projets Habitat Jeunes se crée, cela peut entraîner de la vacance et, bien sûr, accentuer nos difficultés économiques.»

Dans ce contexte, les associations doivent renforcer leur communication sur la valeur ajoutée de l'accompagnement proposé en résidence Habitat Jeunes, tout en évitant le cercle vicieux d'une hausse des redevances qui fragiliserait encore davantage l'accès au logement pour un public déjà limité dans ses ressources. Dans la pratique, les associations s'efforcent de maintenir des redevances accessibles, en cohérence avec l'ADN Habitat Jeunes, tout en diversifiant leurs activités pour consolider leur modèle économique.

À Bar-le-Duc, les équipes ont développé une activité de restauration, fournissant jusqu'à 400 repas par jour et alimentant sept écoles de la commune.

À Nyons, la Maison Constantin a compensé l'arrêt des subventions départementales en diversifiant ses missions : gestion d'une trentaine de logements par le biais d'une agence immobilière à vocation sociale (AIVS), accompagnement administratif pour le Fonds de solidarité logement (FSL), les aides énergie ou le Diagnostic social et financier (DSF) pour le compte du département, location de voitures et scooters pour Mobilité 07-26³¹ et gestion d'une flotte de vélos électriques pour la communauté de communes. L'association intervient aussi pour l'État dans le cadre de l'ALT.

Certaines structures concluent des conventions avec l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE) ou la protection judiciaire de la jeunesse (PJJ), conformément aux dispositions prévues par la circulaire de la caisse nationale des allocations familiales (CNAF)³². Ces partenariats ouvrent droit à des financements complémentaires : prix de journée ou prise en charge de la redevance, avec ou sans compléments.

Sylvain Piat, directeur de l'association Toits Etc en Mellois en Poitou :

« Les plus petites résidences connaissent des taux d'occupation plus faibles, car certain·es jeunes qualifié·es privilégient le parc privé classique. Depuis deux ans, nous parvenons à maintenir l'équilibre financier grâce aux conventions établies avec des dispositifs spécialisés. »

Emmanuel Benoist, directeur de la résidence Le Venasque à Saint-Gaudens :

« Aujourd'hui, notre taux d'occupation est de 68 % pour 83 places disponibles, alors qu'un FJT de 20 places suffirait. Nous réfléchissons à mutualiser les espaces et à développer de nouvelles activités, par exemple de l'intergénérationnel. En attendant, l'accueil de publics relevant de dispositifs spécialisés nous permet de sécuriser notre financement, tout en continuant notre mission d'accompagnement. »

Cela met en évidence un point crucial de l'économie des associations Habitat Jeunes : leur forte dépendance aux financements et aux partenariats institutionnels. Si cette dépendance n'est pas propre aux structures implantées en milieu rural, elle s'y révèle particulièrement déterminante. La pérennité des structures repose largement sur la qualité des relations entretenues avec les partenaires locaux-les, dans des contextes où les ressources financières sont plus restreintes et les choix politiques locaux jouent un rôle décisif. Or, les ruralités étant très hétérogènes, les soutiens varient fortement d'un territoire à l'autre : certaines associations bénéficient d'un appui marqué, tandis que d'autres doivent composer avec des baisses ou des réorientations de financements.

Ainsi, à Dinan, la réduction des crédits consacrés à l'accompagnement socio-éducatif a conduit à limiter le nombre de postes initialement prévus sur la nouvelle résidence de l'association Steredenn. Le Conseil départemental de l'Orne (FJT d'Argentan) apporte un soutien important aux associations, alors qu'en Haute-Garonne (résidence Le Venasque à Saint-Gaudens), les subventions départementales ont été réduites. Dans d'autres territoires encore, ce sont les communes ou les régions qui assurent un rôle moteur.

À Nozay, les équipes d'Habitat Jeunes L'Odyssée déplorent l'arrêt de plusieurs projets conventionnés avec le département, ainsi que la disparition progressive de nombreux appels à projets. Elles observent également un durcissement des critères de sélection et une concurrence accrue pour les financements restants, rendant leur obtention toujours plus complexe et incertaine. Dans ce contexte, l'entretien de relations de proximité solides avec les partenaires institutionnel-les devient crucial pour préserver la stabilité des activités.

Bénédicte Ferotin, directrice du Logis des Jeunes des Écrins à L'Argentière-la-Bessée :

« En territoire rural, et plus encore en montagne, il faut sans cesse veiller à entretenir de bonnes relations institutionnelles. Les collectivités n'ont pas de gros moyens et, lorsqu'elles subissent des restrictions budgétaires, ce sont les associations qui en pâtissent en premier. Sans le soutien de la communauté de communes, notre association aurait bien du mal à tenir. On vit dans un climat d'incertitude permanent : le plan de financement des petites collectivités locales est très menaçant pour l'an prochain, et nous pouvons perdre beaucoup du jour au lendemain. » Face à ces incertitudes, la directrice a déjà envisagé le scénario le plus pessimiste : « Si les aides publiques se raréfient, nous n'aurons d'autre choix que de nous rapprocher d'autres associations pour fusionner, en espérant que leurs pratiques restent en accord avec nos valeurs. »

Lorsque les associations déjà fragilisées ne disposent pas de ressources suffisantes pour diversifier leurs activités, elles se tournent de plus en plus vers des fondations ou des organismes privés.

Patricia Goska, directrice de l'association Fol 23 à Guéret :

« Ici, pas de chantier d'insertion, de restauration ou de CFA pour soutenir notre modèle économique. Nous avons un bar associatif avec une licence IV, mais il ne fonctionne plus. On essaye de lancer des initiatives, mais on manque de visibilité et certains projets, pourtant

très utiles au territoire, doivent être abandonnés. Ces derniers mois, j'ai écrit à plus de dix entreprises du territoire pour leur demander de nous soutenir, mais je n'ai pas encore eu de réponse.»

Des alliances locales actives et durables

Les structures Habitat Jeunes se distinguent historiquement par leur capacité à mobiliser les ressources de leur territoire grâce au développement de partenariats diversifiés avec les collectivités, l'État, les associations, les entreprises et les établissements de formation. Dans des zones où les ressources et acteurs sont limités, ces partenariats constituent une véritable force. Ils permettent de mutualiser moyens humains et matériels, d'élargir l'accès aux services et de multiplier les opportunités pour les jeunes. Bien au-delà d'une réponse aux contraintes financières, ces collaborations représentent un levier essentiel du dynamisme et de la pérennité des structures. En s'inscrivant durablement dans les réseaux locaux, elles consolident leur rôle structurant dans l'accueil, l'accompagnement et l'intégration des jeunes.

Pour réussir cet ancrage, il est indispensable de comprendre et d'anticiper les dynamiques locales avant même l'implantation d'une structure Habitat Jeunes. Cela implique une écoute attentive et une adaptation fine aux spécificités du territoire, ainsi que la construction de partenariats économiques, de formation et professionnels. Il s'agit aussi de rester attentif aux évolutions locales, de partager régulièrement les besoins observés et de s'impliquer activement dans les différentes instances de décision et de concertation.

Éric Tesnier, responsable socio-éducatif de la résidence Habitat Jeunes Les Loges à Nevers :

« Pour s'intégrer, il faut d'abord être accepté par le territoire. On ne peut pas se parachuter comme ça. Il est indispensable de bien connaître le tissu dans lequel on arrive afin de trouver sa place en complémentarité avec les autres acteurs. Ce processus passe par trois étapes : l'acceptation, l'intégration puis la mise en élan. Il est aussi important de connaître ses limites. Développer des services qui ne relèvent pas de notre cœur de métier comporte des risques. L'identité et l'image de la structure sont des repères essentiels pour les territoires ruraux. »

Le travail partenarial repose sur un effort quotidien de communication et d'aller vers. Les associations Habitat Jeunes s'y engagent de multiples façons : petits-déjeuners, goûters ou cafés des partenaires, démarchage direct, événements spécifiques...

À Nevers, une exposition photographique installée sur les murs extérieurs de la résidence a mis en lumière les résidents et les actions menées dans la structure, à travers des portraits qui rendent visible et humanisent le quotidien du lieu. Le responsable socio-éducatif et l'animateur organisent également des temps de médiation autour de ces images, renforçant ainsi les liens avec le territoire. La visibilité et la reconnaissance auprès des partenaires, notamment institutionnels, apparaissent dès lors comme des enjeux essentiels pour les associations.

Partout dans le réseau, les associations tissent des liens multiples et durables avec leur territoire, donnant naissance à de véritables écosystèmes solidaires et dynamiques.



L'Argentière-la-Bessée



Mathieu, La Châtre

À Vaux-le-Pénil, de nombreux partenariats ont été développés avec des associations autour des enjeux de santé et de prévention pour soutenir les jeunes accueilli-es. Parmi ces partenaires figurent l'Association de prévention de l'agglomération melunaise (APAM)³³, le Centre d'hébergement d'urgence (CHU), Les Copains de l'Almont³⁴, la mission locale et le centre Hubertine Auclert³⁵.

À La Châtre, un partenariat avec Cagette et Fourchette³⁶ permet d'approvisionner les jeunes et les habitant-es en produits locaux, tandis qu'une convention avec l'Association départementale des pupilles de l'enseignement public de l'Indre (ADPEP 36) permet d'utiliser les locaux du FJT pour organiser des cours de cuisine pour des enfants en situation de handicap.

D'autres initiatives favorisent la découverte et l'insertion professionnelle des jeunes. La résidence Le Houtland à Hazebrouck a signé une convention avec Initiative Flandre intérieure pour accompagner les jeunes jusqu'à leurs 21 ans, en contrepartie de la mise à disposition de locaux. Le Contrat local d'éducation artistique et culturelle (CLEA) mobilise des artistes itinérant-es pour travailler avec les jeunes. Des ciné-débats avec le centre socio-éducatif de Hazebrouck, des ateliers au centre social de Bailleul ou des distributions de paniers solidaires avec les Jardins de Cocagne³⁷ permettent aux jeunes de découvrir de nouveaux lieux et associations et de s'y projeter pour leur vie future et professionnelle. Les équipes accompagnent également les jeunes dans les ressourceries locales, qui offrent un premier équipement à moindre coût et peuvent représenter des solutions d'emploi.

Vanessa Bronet, responsable de la gestion locative et Marina Laurent, ISE à la résidence Le Houtland à Hazebrouck :

« En milieu rural, les partenaires s'impliquent pleinement. Cela permet de construire de vrais parcours avec les jeunes, en les accompagnant pas à pas vers les services dont ils et elles ont besoin. »

Pour compenser la dispersion géographique, différentes structures Habitat Jeunes coopèrent également entre elles, comme le SHAJ Mont Saint-Michel Normandie et le FJT d'Avranches, ou les FJT de Nozay et Châteaubriant avec la mise en commun d'animations et l'orientation croisée des jeunes, ce qui permet d'offrir davantage d'activités tout en renforçant la légitimité auprès des partenaires extérieur-es.

Dans les territoires ruraux, la coopération entre entreprises et associations Habitat Jeunes est indispensable. Elle facilite l'insertion professionnelle des jeunes, tout en offrant aux entreprises des solutions pour loger leurs salarié-es et apprenti-es. Au-delà de cette réponse immédiate, ces partenariats jouent un rôle stratégique pour garantir une main-d'œuvre jeune, qualifiée et souvent formée localement, contribuant ainsi au dynamisme et au rayonnement des territoires. Qu'il s'agisse du fleuron industriel de Bar-le-Duc,

33 Association éducative de proximité en faveur des jeunes âgé-es de 11 à 21 ans et de leurs familles

34 Association dont le but est d'héberger, accompagner et orienter des jeunes adultes âgé-es de 18 à 25 ans en difficulté sociale

35 Centre francilien pour l'égalité femmes-hommes

36 Association dont le but est de faire le lien entre les producteur-ices et les sites de restauration collective afin de développer l'approvisionnement en produits locaux de qualité et contribuer à une alimentation durable

37 Association qui commercialise des légumes bio sous forme d'abonnement-panier

de l'industrie maritime de Quiberon ou de la taille de pierre à La Châtre, ces coopérations soutiennent le maintien et le développement des entreprises rurales.

Mayron Krajecky, responsable adjoint à l'association Accueil des Jeunes à Bar-le-Duc :

« Les associations Habitat Jeunes jouent un rôle essentiel dans l'économie locale. Sans nous, les maître-sses d'apprentissage et les entreprises ne trouvent pas de stagiaires ou de salarié-es, et les jeunes n'ont pas de contrats s'ils ou elles n'ont pas de logement, c'est une relation réciproque. »

Sandrine Mérot, directrice de la résidence L'Odyssée à Nozay :

« Nous proposons des visites guidées de la résidence aux employeur-ses, comme pour les jeunes. Depuis, les employeur-ses ont pris l'habitude de nous contacter pour savoir si un-e jeune peut avoir une place au sein de la résidence. Pour ces entreprises, il est essentiel que nos structures existent afin de disposer d'une main-d'œuvre qualifiée. »

Nathalie Rivaud, responsable de la formation au sein du service RH de Daimler Buses³⁸ à Ligny-en-Barrois :

Le site accueille chaque année une centaine de jeunes en alternance sur des métiers variés. « La plupart des jeunes sont originaires du coin et vivent encore chez leurs parents, parfois à plusieurs dizaines de kilomètres. Ils ont absolument besoin d'une solution logement. Depuis que je travaille ici, j'ai toujours fait appel à l'association Accueil des Jeunes ou au CFA Louis Prioux pour aider les jeunes à se loger, j'ai rarement eu besoin de chercher ailleurs. » L'entreprise organise par ailleurs des petits déjeuners d'accueil des alternant-es en partenariat avec Action Logement pour permettre aux jeunes de se familiariser avec ces différents dispositifs. Ces coopérations ont également permis de porter la voix des besoins en logement des jeunes au niveau national. La visite du président de la République en mai 2025 a mis en lumière l'importance de ces partenariats pour le développement économique local. Depuis, de nouvelles solutions ont été mises en place, comme deux colocations créées par l'Office public de l'habitat (OPH) de la Meuse en partenariat avec l'association Accueil des Jeunes.

Florent Cornuault, associé de la société coopérative de production (SCOP) Pougnaud³⁹ à Celles-sur-Belle :

« Notre entreprise compte 32 associé-es et une quarantaine de salarié-es, presque tous-tes issu-es de milieux ruraux. Nous accueillons chaque année plusieurs apprenti-es et stagiaires, dont plus de la moitié sont ensuite embauché-es, parfois jusqu'à devenir associé-es. Lorsque les jeunes ne disposent pas de solution logement, nous les orientons vers l'association Toits Etc, que je connais bien pour y avoir trouvé moi-même mon premier logement. Je crois profondément au potentiel du milieu rural : l'activité économique y joue un rôle majeur, elle favorise la fidélité des salarié-es et dynamise les territoires. Au-delà du logement, la mobilité constitue aussi un enjeu crucial pour l'avenir des jeunes en milieu rural. »

38 Groupe allemand de construction de poids-lourds

39 Entreprise spécialisée dans les travaux de charpente et de menuiserie

Répertoire des projets



Christopher, Nozay

Accueil des Jeunes, Grand Est



Association gestionnaire	Accueil des Jeunes
Résidence visitée	Résidence du Duc
Propriétaire	Accueil des Jeunes
Année d'ouverture	1996
Nombre de logements	26
Territoire	Bar-le-Duc
Population	14 615 habitant-es
Densité	618,8 habitant-es au km²
Type de territoire	Centre urbain intermédiaire
Transports à proximité	4 lignes de bus Lignes de TER et TGV
Principaux cœurs de métier des jeunes logé-es	Agroforesterie, industrie, commerce
Résidences et logements rattachés	Logements diffus – Ligny-en-Barrois et Revigny-sur-Ornain Résidence Les Gravières – Bar-le-Duc Résidence R. Repos – Bar-le-Duc Résidence Habitat Jeunes – Verdun Tiny houses – mobiles, actuellement à Bar-le-Duc et Revigny-sur-Ornain

Action Éducative, Hauts-de-France



Association gestionnaire	Action Éducative
Résidence visitée	Résidence Le Houtland
Propriétaire	Partenord Habitat
Année d'ouverture	2010
Nombre de logements	19
Territoire	Hazebrouck
Population	21785 habitant-es
Densité	831,5 habitant-es au km²
Type de territoire	Centre urbain intermédiaire
Transports à proximité	2 lignes de bus Lignes de TER et TGV
Principaux cœurs de métier des jeunes logé-es	Agroalimentaire, artisanat, aide à la personne
Résidences rattachées	Résidence Bertrand Schwartz – Merville Résidence de L'Aubépine – Bailleul

Agora Services, Bretagne



Association gestionnaire	Agora Services
Résidence visitée	Résidence Habitat Jeunes de Quiberon
Propriétaire	Morbihan Habitat
Année d'ouverture	2020
Nombre de logements	20
Territoire	Quiberon
Population	4 782 habitant-es
Densité	541,6 habitant-es au km²
Type de territoire	Petite ville littorale
Transports à proximité	1 ligne de bus 1 navette (uniquement en haute-saison) 1 ligne de TER (uniquement en haute-saison)
Principaux cœurs de métier des jeunes logé-es	Maritime, voile, pêche, tourisme, restauration
Résidences et logements rattachés	Logement diffus – Auray, Quiberon, Saint-Pierre-Quiberon Résidence Habitat Jeunes – Auray Résidence intergénérationnelle – Grand-Champs

ANRAS, Occitanie



Association gestionnaire	ANRAS
Résidence visitée	Résidence Le Venasque
Propriétaire	La Cité Jardins
Année d'ouverture	1980
Nombre de logements	63
Territoire	Saint-Gaudens
Population	11 869 habitant-es
Densité	434 habitant-es au km²
Type de territoire	Centre urbain intermédiaire
Transports à proximité	6 navettes
Principaux cœurs de métier des jeunes logé-es	Restauration, BTP, maintenance
Logements rattachés	Logement diffus – Saint-Gaudens

Association de gestion du foyer Constantin, Auvergne-Rhône-Alpes



Association gestionnaire	Association de gestion du foyer Constantin
Résidence visitée	Maison Constantin
Propriétaire	Ville de Nyons
Année d'ouverture	1992
Nombre de logements	19
Territoire	Nyons
Population	6794 habitant-es
Densité	289,7 habitant-es au km²
Type de territoire	Petite ville
Transports à proximité	1 ligne de bus-TER 1 navette
Principaux cœurs de métier des jeunes logé-es	Restauration, BTP, oléiculture, commerce
Logements rattachés	Logements diffus – Nyons

Association la Passerelle, Île-de-France



Association gestionnaire	Association la Passerelle
Résidence visitée	FJT La Passerelle
Propriétaire	Ville de Vaux-le-Pénil
Année d'ouverture	1996
Nombre de logements	77
Territoire	Vaux-le-Pénil
Population	11378 habitant-es
Densité	977,5 habitant-es au km²
Type de territoire	Grand centre urbain
Transports à proximité	1 ligne de bus
Principaux cœurs de métier des jeunes logé-es	Logistique, BTP, restauration, aide à la personne, sécurité
Logements rattachés	Logements diffus – Livry-sur-Seine

Bâtir, Provence-Alpes-Côte d’Azur



Association gestionnaire	Bâtir
Résidence visitée	Logis des jeunes des Écrins
Propriétaire	OPH 05
Année d’ouverture	2004
Nombre de logements	20
Territoire	L’Argentière-la-Bessée
Population	2 278 habitant-es
Densité	35,3 habitant-es au km²
Type de territoire	Bourg rural
Transports à proximité	1 ligne de bus 1 ligne de TER
Principaux cœurs de métier des jeunes logé-es	BTP, sport de montagne et de nature, tourisme, secourisme, santé
Autre résidence en gestion	Résidence Habitat Jeunes – Gap

Habitat Jeunes L’Odyssée, Pays-de-la-Loire



Association gestionnaire	Habitat Jeunes L’Odyssée
Résidence visitée	Résidence L’Odyssée
Propriétaire	Atlantique Habitations
Année d’ouverture	2003
Nombre de logements	26
Territoire	Nozay
Population	4 316 habitant-es
Densité	74 habitant-es au km²
Type de territoire	Bourg rural
Transports à proximité	2 lignes de car
Principaux cœurs de métier des jeunes logé-es	Agriculture
Service rattaché	HTH

PEP CBFC, Bourgogne-Franche-Comté



Association gestionnaire	PEP CBFC
Résidence visitée	Résidence Habitat Jeunes Les Loges
Propriétaire	Habellis
Année d'ouverture	1963
Nombre de logements	68
Territoire	Nevers
Population	33 172 habitant-es
Densité	1914,1 habitant-es au km²
Type de territoire	Centre urbain intermédiaire
Transports à proximité	5 lignes de bus Lignes de TER et TGV
Principaux cœurs de métier des jeunes logé-es	Santé, arts appliqués, BTP

SHAJ Mont-Saint-Michel Normandie



Association gestionnaire	SHAJ Mont-Saint-Michel Normandie
Service visité	Service Habitat Jeunes Mont-Saint-Michel Normandie
Année d'ouverture	2010
Nombre de permanences	13
Territoire	Communauté d'agglomération Mont-Saint-Michel Normandie
Population	87 390 habitant-es
Densité	56,6 habitant-es au km²
Type de territoire	Intercommunalité rurale
Transports à proximité	3 lignes de bus 1 navette Lignes de TER
Principaux cœurs de métier des jeunes accompagné-es	Agroalimentaire, industrie, artisanat
Logements rattachés	Logements diffus – Avranches, Barenton, Ducey-Les Chéris, Isingy-le-Buat, Mortain-Bocage et Vains

Toits Etc, Nouvelle-Aquitaine



Association gestionnaire	Toits Etc
Résidences visitées	Résidence Habitat Jeunes Gaïa – Melle / Résidence Habitat Jeunes – Celles-sur-Belle
Propriétaire	Ville de Melle / Communauté de communes Mellois en Poitou
Année d'ouverture	2011 / 2021
Nombre de logements	9 / 8
Territoire	Mellois en Poitou
Population de la commune	46 490 habitant-es
Densité de la commune	36,2 habitant-es au km²
Type de territoire	Intercommunalité rurale
Transports à proximité	1 ligne de bus
Principaux cœurs de métier des jeunes logé-es	Charpente, industrie, boulangerie, associatif
Autres résidences et service en gestion	Résidence Habitat Jeunes – Brioux-sur-Boutonne Résidence Habitat Jeunes – Chef-Boutonne Résidence Habitat Jeunes – Entre-Bois Résidence Habitat Jeunes – Lezay Résidence Lhotte – Melle Service logement jeunes – Melle

URHAJ Centre-Val de Loire, Centre-Val de Loire



Association gestionnaire	URHAJ Centre-Val de Loire
Résidence visitée	Résidence Pasteur
Propriétaire	Ville de La Châtre
Année d'ouverture	2011
Nombre de logements	40
Territoire	La Châtre
Population	4 038 habitant-es
Densité	666,3 habitant-es au km²
Type de territoire	Bourg rural
Transports à proximité	1 ligne de bus
Principaux cœurs de métier des jeunes logé-es	Taille de pierre, lutherie, industrie, pharmaceutique
Services rattachés	Service logement – Argenton-sur-Creuse Service logement – Buzançais

Villes d'implantation des 184 résidences, services et logements diffus Habitat Jeunes situés en zone France ruralités revitalisation au 1^{er} janvier 2025

Auvergne-Rhône-Alpes		
Aurillac Commentry Le Bourg-d'Oisans	Habitat Jeunes Cantal – FJT Tivoli Viltals – résidence.com Mutualité français d'Isère – Le Relai du père Gaspard Association moulinoise des jeunes travailleurs – résidence Le Tremplin Viltals – résidence @nima Association de gestion du foyer Constantin – foyer Constantin Association Habitat Jeunes Cantal – service Habitat Jeunes	Romorantin-Lanthenay Association Majo – service logements jeunes du Romorantinais Association Majo – logements diffus (8) Association FJT – FJT de Saint-Amand-Montrond Association FJT – service Habitat Jeunes CODHAJ
Moulins	Association thiernoise des FJT – résidence l'Atrium	Saint-Amand-Montrond
Moulins Nyons	Viltals – résidence Oxygène	
Saint-Flour		Grand Est
Thiers		Chaumont
Varennes-sur-Allier		Bar-le-Duc Bar-le-Duc
		Bar-le-Duc Langres
Bourgogne-Franche-Comté		Langres
Autun Frotey-lès-Vesoul Montceau-les-Mines	Espace Saint EX – FJT d'Autun AHSSEA – Point Habitat Jeunes Habitat Jeunes Montceau – résidence Le Plessis Habitat Jeunes actifs – résidence de Paray-le-Monial Habitat Jeunes actifs – maison relais de Paray-le-Monial COALLIA – résidence Coluche	Ligny-en-Barrois Lunéville Verdun
Paray-le-Monial		Vittel
Paray-le-Monial		
Semur-en-Auxois		Normandie
Bretagne		Argentan
Carhaix La Guerche-de-Bretagne Loudéac Motreff	AILES – FJT du Pohér Tremplin – logement diffus (1) Sillage – résidence Ty Logis AILES – résidence Habitat Jeunes de Motreff	Argentan
Ploërmel Rostrenen	Cap Avenir – résidence de La Noé Verte AILES – résidence Habitat Jeunes de Rostrenen	Argentan Avranches Bellême Carentan-les-Marais Com. d'agglo. Mont-Saint-Michel
Centre-Val de Loire		Courtomer
Argenton-sur-Creuse	URHAJ CVL – service logement jeunes du pays d'Argenton et de Buzançais	Domfront
Buzançais	URHAJ CVL – service logement jeunes du pays d'Argenton et de Buzançais	Falaise La Ferté Macé
Châteaudun	Habitat Jeunes Châteaudun – résidence Charles Brennus	Mortagne-au-Perche
Chinon	Association CLLAC – résidence Habitat Jeunes de Chinon	Moulin-la-Marche
La Châtre Langeais	URHAJ CVL – résidence Pasteur Association jeunesse et habitat – résidence Loire nature	Saint-Hilaire-du-Harcouët
Loches	CIAS Loches sud Touraine – résidence Habitat Jeunes de Loches	Saint-Logis-lès-Mortagne
Loches	CIAS Loches sud Touraine – résidence sociale jeunes	Villedieu-les-Poêles
Montoire-sur-le-Loir	Association Habitat Jeunes Ô cœur de Vendôme – résidence Gambetta	Vire
Oulches	Ligue de l'enseignement de l'Indre – relai Brenne initiatives jeunes	Nouvelle-Aquitaine
Romorantin-Lanthenay	Association Majo – résidence Habitat Jeunes Sologne	Airvault

Arzacq	Habitat Jeunes en Soubestre – résidence jeunes en Soubestre	Thénézay	Un toit en Gâtine – résidence de Thénézay
Aubusson Bressuire	Horizon Jeune – FJT d'Aubusson Pass'HAJ Nord Deux-Sèvres – résidence IMAJE	Thouars	Pass'HAJ Nord Deux-Sèvres – résidence de Thouars
Bressuire	Pass'HAJ Nord Deux-Sèvres – logements diffus (2)	Tulle	ADHAJ Corrèze – résidence Estabournie
Brioux-sur-Boutonne	Toits Etc... – résidence Habitat Jeunes de Brioux-sur-Boutonne	Occitanie	
Castillonnes	Chambre des métiers et de l'artisanat Nouvelle-Aquitaine – logements diffus (3)	Auch Cahors Cahors Cahors	ALOJEG – résidence Le Noctile Lot pour toits – résidence Jean Jaurès Lot pour toits – résidence Le Melchior Habitat Jeunes en Quercy – résidence Habitat Jeunes en Quercy Habitat Jeunes en Quercy – logements diffus (6)
Celles-sur-Belle	Toits Etc - Résidence Habitat Jeunes de Celles-sur-Belle	Cahors	Ligue de l'enseignement de l'Aude – résidence Jean Macé Foyer protestant de Castres – FJT Le Caporal Foyer protestant de Castres – résidence Les Lauriers
Cerizay	Pass'HAJ Nord Deux-Sèvres – résidence de Cerizay	Castelnaudary	ANRAS – résidence Les Soleihs ANRAS – résidence Les Patio du Célé
Cerizay	Pass'HAJ Nord Deux-Sèvres – logements diffus (2)	Castres	Ligue de l'enseignement de l'Aude – résidence Louise Michel
Châtelleraut	Maison pour tous – résidence Le Chat Neuf	Castres	Habitat Jeunes Notre-Dame – résidence jeunes Notre-Dame
Chef-Boutonne	Toits Etc... – résidence Habitat Jeunes de Chef-Boutonne	Castres	Accueil du fort – service logement jeunes
Duras	Chambre des métiers et de l'artisanat Nouvelle-Aquitaine – logements diffus (4)	Figeac Figeac Limoux	Habitat Jeunes du Grand Rodez – résidence Les Capucines
Egletons Entre-Bois	Ville d'Egletons – foyer des Chadaux Toits Etc... – résidence Habitat Jeunes de Sauzé-Vaussais	Mazamet	ADSEA 09 – résidence Loumet Inter Générations
Fumel	Chambre des métiers et de l'artisanat Nouvelle-Aquitaine – logements diffus (4)	Montauban	ADSEA 09 – logements diffus (7)
Guéret Guéret Isle Jourdain	Fol 23 – résidence Allende Fol 23 – résidence Jean Petit du Boueix MJC Claude Nougaro – résidence Habitat Jeunes d'Isle Jourdain	Onet-le-Château	Habitat Jeunes du Grand Rodez – résidence Cœur de Ville
Jonzac Lamontjoie	CLLAJ 17 – FJT Simon Veil Chambre des métiers et de l'artisanat Nouvelle-Aquitaine – logements diffus (3)	Pamiers	ANRAS – résidence Le Venasque
La Souterraine	Habitat Jeune La Souterraine – FJT Belmont	Pamiers Rodez	ANRAS – logements diffus (2)
Lauzun	Chambre des métiers et de l'artisanat Nouvelle-Aquitaine – logements diffus (3)	Saint-Gaudens Saint-Gaudens	
Lezay	Toits Etc... – résidence Habitat Jeunes de Lezay	Pays-de-la-Loire	
Lourdios-Ichère	Association Estivade Aspe Pyrénées – FJT Estivade	Baugé-en-Anjou	Mairie de Baugé-en-Anjou – résidence Habitat Jeunes de Baugé-en-Anjou
Matha	À chacun son toi...t – résidence de Matha	Châteaubriant	Association pour le logement des jeunes au pays de Châteaubriant – résidence Habitat Jeunes de Châteaubriant
Mauléon	Pass'HAJ Nord Deux-Sèvres – logement diffus (1)	Châteaubriant	Association pour le logement des jeunes au pays de Châteaubriant – service logement de Châteaubriant
Melle	Toits Etc... – résidence Habitat Jeunes Lhotte	Châteaubriant	Association pour le logement des jeunes au pays de Châteaubriant – foyer soleil de Châteaubriant
Melle	Toits Etc... – résidence Habitat Jeunes Gaia	Château Gontier	L'Iliade – résidence Habitat Jeunes Paul Armand Lepage
Mézin	Chambre des métiers et de l'artisanat Nouvelle-Aquitaine – logements diffus (4)	Chemille	Association Habitat Jeunes du Choletais – résidence L'Aiguil'HAJ
Monflanquin	Chambre des métiers et de l'artisanat Nouvelle-Aquitaine – logements diffus (2)	Ernée Evron	Ville d'Ernée – FJT d'Ernée Le Nymphéa Habitat Jeunes Services – FJT Le Nymphéa
Monsempron-Libos	Chambre des métiers et de l'artisanat Nouvelle-Aquitaine – logements diffus (2)	Legé	Association pour l'habitat des jeunes en pays de Grand Lieu Machecoul et Logne – résidence Habitat Jeunes Les Visitandines
Montmorillon	MJC Claude Nougaro – résidence Habitat Jeunes Les Augustins	Le Lion-d'Angers Nozay	L'Iliade – résidence du Lion-d'Angers Habitat Jeunes Odyssée – résidence L'Odyssée
Montmorillon	MJC Claude Nougaro – résidence Habitat Jeunes Solferino	Segré-en-Anjou-Bleu Senonnes	L'Iliade – résidence Nelson Mandela L'Iliade – résidence André Basle
Niort	Cap' Habitat Jeunes – résidence L'Atlantique	Provence-Alpes-Côte d'Azur	
Niort	Cap' Habitat Jeunes – résidence La Roulière	Gap Gap L'Argentière-la-Bessée	Association Bâtir – FJT de Gap Association Bâtir – logements diffus (2) Association Bâtir – Logis des jeunes des Écrins
Parthenay	Un toit en Gâtine – résidence Habitat Jeunes de Parthenay		
Saint-Jean-d'Angély	À chacun son toi...t – résidence de Saint-Jean-d'Angély		
Sarlat-la-Canéda	Association Althéa – résidence Habitat Jeunes du Périgord Noir		



Nabil, Bar-le-Duc

Bibliographie

Agir auprès de la jeunesse en milieu rural, INJEP, novembre 2024

Ceux qui restent – Faire sa vie dans les campagnes en déclin, Benoît Coquard, La découverte, 2019

Circulaire n° 2025-158 relative à la prestation de service des FJT, CNAF, 31 juillet 2025

Développement des solutions habitat pour les jeunes en milieu rural, Commission nationale habitat, UFJT, novembre 2006

INSEE

Jeunesse et mobilité : la fracture rurale, Félix Assouly, Salomé Berlioux et Victor Delage, Rura et Institut Terram, mai 2024

Jeunes rurales et enseignement supérieur : des choix sous contraintes, édubref n° 16, Marie Lauricella, juin 2023

L'accès des jeunes des territoires ruraux à l'enseignement supérieur : l'exemple du Grand Est et de la Bourgogne-Franche-Comté, Rapport public annuel, Cour des Comptes, mars 2025

L'écologie depuis les ruralités, Fondation de l'Ecologie Politique, janvier 2025

« Les jeunes travailleurs : ces oubliés des politiques publiques convoités par le RN », Lucie Delaporte, Mediapart, 28 juin 2024

Les difficultés de transport : un frein à l'emploi pour un quart des jeunes, Nelly Guisse, Sandra Hoibian, Sophie Lautié, Francine Labadie, Joaquim Timoteo et Thibaut de Saint Pol, Analyses et Synthèses, n° 6, INJEP, octobre 2017

Logement des jeunes : une urgence sociale !, CNH et COJ, janvier 2025

Mission d'évaluation de politique publique : La mobilité géographique des travailleurs, rapport n° 2015-095-R, IGAS, janvier 2016

Mobilités des jeunes, Commission insertion des jeunes, COJ, janvier 2019

Observatoire UNHAJ

Pauvreté et conditions de vie des jeunes dans le monde rural : comment adapter les réponses institutionnelles ?, rapport n° 2024-001-R, IGAS, novembre 2024

Qui sont les jeunes ruraux ? Caractéristiques sociodémographiques, Chantal Brutel, Fiches Repères, n° 45, INJEP, juin 2019

Sociabilités des jeunes femmes de classe populaire dans l'espace rural, Yaëlle Amsellem-Mainguy, Analyses et Synthèses, n° 28, INJEP, octobre 2019

Troisième rapport du comité scientifique de l'évaluation de plan d'investissement dans les compétences, Dares, novembre 2022

Remerciements

Cet ouvrage est le fruit d'un travail collectif coordonné par l'Union nationale pour l'habitat des jeunes.

Nous remercions les professionnel·les et les bénévoles du réseau qui se sont impliqués dans la réalisation du projet et nous ont accueilli·es dans leurs résidences : Adelaide Egler, Adèle Aubry, Aline Girod, Allain Coutanceau, Anaïs Police, Anthony Damman, Arnaud Vautrin, Audrey Dubreuil, Audrey Thomas, Bastien Enjolras, Benjamin Bouchard, Benjamin Durand, Bénédicte Ferotin, Bruno Voisard, Carole Sampaio, Caroline Auger, Charlotte Mathieu, Christine Toumieux, Christelle Piffault, Clément Rouet, Clotilde Monsegu, Coline Voiron, Elisabeth Serin, Élodie Perrois-Blandin, Emmanuel Benoist, Emmanuelle Laboury, Éric Tesnier, Estelle Debaudre, Evelyne Latouche, Florence Horiot, Gaëlle Desfontaines, Gaëtan Hamon, Gwenaëlle Denele, Isabelle Tournon, Jacqueline Chauvet-Charles, Jean Brosset, Jean-Denis Soulis, Jean Porret, Jean-Yves Leforestier, Laurent Delrue, Louison Dubaele, Lotfi Omar, Marina Laurent, Marine Colosio, Marine Ferboeuf, Marion Costa, Maxence Piquet, Mayron Krajecky, Mélanie Cossé, Mikaëlle Seguin, Mohamed Ouhssaine, Nadège Paquier, Nastassia Mirat, Nicolas Huot, Nolwenn Blanchard, Ophélie Bannier, Patricia Goska, Patricia Rabelka M'Bengue, Perrine Behague, René Vignolle, Rémi Algrain, Romain Mejean, Sabine Minault, Sandrine Grue, Sandrine Mérot, Samuel Ferlicot, Séverine Rocca, Sophie Antonio, Sophie Croix, Sophie Darruz, Sophie Fauvellière, Solène Guérin, Stéphane Bauché, Stéphanie Chaply, Sylvain Piat, Thomas Poncheaux, Valentin Bonnal, Valérie Pagnat, Vanessa Bronet, Vincent Pinchon, Yann-Éric Heintz, Yasmin Mekidiche.

Nous remercions chaque jeune qui nous a partagé son expérience : Ahmed, Alexis, Alexandre, Aly Badara, Aminata, Amdiyatou, Angeline, Armand, Axel, Axelle, Azia, Cameron, Camille, Chaker, Charlène, Chloé L., Chloé R., Chloé P., Christopher, Clément, Cédric, Corentin, Eddy, Emile, Fatimata, Hamara, Hugo R., Hugo M., Ibrahim, Inès, Ispahan, Jérôme, Johan, Jimmy, Julie, Kassandra H., Kassandra S., Kowalski, Laura, Léa, Louise, Louca, Luther, Lydia, Manuella, Mathieu C., Mathieu M., Maxence, Mazzy, Nabil, Nadia, Naïma, Nafy, Natacha, Nicolas, Océane, Olivier, Pouvoir, Raphaël, Ridel, Rosilene, Seydouba, Sulayman, Tiffany.

Nous remercions les partenaires qui nous ont accordé du temps : David Armellini, Florent Cornuault, Nathalie Rivaud, Sylvie Cousin.

Nous remercions Antoine Séguin et Jad Hussein pour leur regard et leur participation à la conception de cet ouvrage.

Nous remercions les salarié·es de l'UNHAJ pour leur contribution à la réalisation de cet ouvrage : Aude Pinault, Émilie Pourquery, Lionel Genest, Marianne Auffret, Noémie Camblong, Philippine Dufour, Romain Leclerc.

Photographie : Antoine Séguin
Conception graphique : Jad Hussein assisté de Cécile Legnaghi
Papiers : Fedrigoni Symbol Card 1S, 330 g et Munken Polar, 90 g

Achevé d'imprimer sur les presses de l'imprimerie Art et Caractère à Laval (FR) en novembre 2025

Union nationale pour l'habitat des jeunes
12, av. du Général de Gaulle
CS 60019
94307 Vincennes

www.habitatjeunes.org



Soutenu par
GOVERNEMENT
Ministère
Logement
Égalité
Territoires
Délégation Interministérielle
à l'Hébergement et à
l'Accès au Logement

